



Assemblée générale

AG/11154

Nations Unies
Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Assemblée générale

Soixante-sixième session
25^e, 26^e & 27 séances plénières
Matin, après-midi & soir

DÉBAT GÉNÉRAL: PLUSIEURS ÉTATS MEMBRES INSISTENT SUR LE RÔLE DE LA MÉDIATION DANS LE RÈGLEMENT PACIFIQUE DES CONFLITS

L'Assemblée générale a poursuivi, aujourd'hui, son débat général entamé le mercredi 21 septembre, plusieurs pays s'attachant à développer son thème principal sur le rôle de la médiation dans le règlement des conflits par des moyens pacifiques. Les « soulèvements arabes » ont également été au cœur de nombreuses interventions.

Le thème du débat général de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale ne pouvait trouver meilleure illustration que l'expérience vécue par le Libéria, dont a témoigné le Vice-Président, M. Joseph Boakai. Le Libéria, a-t-il dit, a « énormément bénéficié des efforts de médiation des Nations Unies et des organisations régionales pour restaurer la stabilité après une guerre civile de 14 ans ».

Pour le Vice-Président ougandais, M. Edward Kiwanuka Ssekandi, il s'agit de renforcer le rôle des organisations régionales et sous-régionales. Celles-ci, a-t-il dit, sont des « acteurs clefs pour la prévention et le règlement de conflits ». Son homologue de la Gambie, Mme Aja Isatou Nje-Saidy, a rappelé que les récents conflits ayant émergé en Guinée et en Guinée-Bissau avaient tous été réglés conjointement avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

M. Ssekandi a, de même, estimé que les initiatives de paix devraient être prises en charge par la région concernée, tout en bénéficiant d'un appui solide des organisations régionales, de l'ONU et d'autres acteurs importants. M. Ssekandi, qui a préconisé la mise en place de mécanismes de paix et de réconciliation pour « panser les plaies des conflits », a également observé qu'il était parfois préférable de privilégier la paix à la justice pour renforcer la confiance mutuelle entre les parties.

Nombre des Vice-Présidents ou Ministres qui se sont succédé à la tribune de l'Assemblée générale ont abondamment commenté les révolutions ou révoltes ayant éclaté au cours de ces derniers mois dans le monde arabo-musulman.

Ces soulèvements constituent le « plus grand mouvement de libération » depuis la chute du mur de Berlin, a noté le Vice-Président des Maldives, M. Mohamed Waheed, qui a estimé que la « marche de la démocratie était inévitable » dans ces pays à majorité musulmane. « Nous croyons à la compatibilité de l'Islam et des droits de l'homme », a-t-il dit, ajoutant que les Maldives avaient l'intention d'organiser, en 2012, une grande conférence internationale sur la jurisprudence islamique progressive et les droits de l'homme.

Pour le Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Maroc, M. Taïb Fassi Fihri, « les bouleversements majeurs que connaît aujourd'hui le monde arabe démontrent qu'il n'existe aucune exception régionale, culturelle ou de civilisation aux aspirations légitimes des peuples à la liberté, à la dignité et aux valeurs universelles », de même qu'ils confirment qu'« il ne saurait y avoir de développement économique et social en l'absence d'une ouverture politique et d'une évolution démocratique ».

Son collègue tunisien, M. Mohamed Mouldi El Kefi, a rendu hommage « aux martyrs et aux jeunes de la révolution pacifique tunisienne » qui, a-t-il dit, ont offert au monde le « printemps arabe ». Soulignant la priorité de son gouvernement en faveur de la protection des droits de l'homme et des libertés civiles, il a également exprimé son souci de répondre aux conséquences humaines et économiques de la crise libyenne. Il a salué le succès de la révolution libyenne, qui aura, selon lui, un impact positif sur les relations entre les deux pays et le processus d'édification de l'Union du Maghreb arabe.

De son côté, le Chef de la diplomatie syrienne, M. Walid Al-Moualem, a regretté la présence de groupes armés dans son pays qu'il a qualifiée d'« intervention étrangère ». Il a exhorté les États qui soutiennent les besoins de réforme à soutenir la position officielle de la Syrie plutôt que d'opter pour la défiance. Il a en outre assuré qu'aucun élément de la Charte des Nations Unies n'autorisait l'Organisation à s'immiscer dans les affaires intérieures d'un État.

Le Moyen-Orient, et plus particulièrement la question du statut de la Palestine à l'ONU, fut très présent dans les interventions de la journée. Le Ministre allemand des affaires étrangères, M. Guido Westerwelle, dont le pays siège au Conseil de sécurité, a souligné la nécessité d'« éviter la confrontation verbale qui a eu lieu entre les deux parties ici à New York » et a exhorté celles-ci à reprendre sans plus tarder les négociations directes.

Plusieurs chefs de délégation ont rappelé la position de leur pays en faveur de l'établissement d'un État palestinien souverain et indépendant, sur la base des frontières de 1967. Le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'Irlande a, quant à lui, précisé que la Palestine avait « le même droit que l'Irlande et n'importe quel autre Membre des Nations Unies à être admise au sein des Nations Unies ».

Par ailleurs, la Chine a insisté sur les défis liés à l'économie mondiale et au « grand déséquilibre » que représente, à ses yeux, l'inégalité de développement entre le Nord et le Sud. Son Ministre des affaires étrangères, M. Yang Jiechi, a notamment souhaité que le G-20 passe d'un outil de gestion de crise à court terme à un mécanisme de gouvernance économique à long terme. Les préoccupations des pays les moins avancés (PMA) et la promotion du Cycle de négociations de Doha doivent être prises en compte, a-t-il ajouté.

Avant de suspendre la séance, l'Assemblée générale a entendu les représentants de la République islamique d'Iran, des Émirats arabes unis et de l'Égypte qui ont exercé leur droit de réponse.

L'Assemblée générale achèvera demain, mardi 27 septembre, son débat général.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR L'ACTIVITÉ DE L'ORGANISATION (A/66/1)

Suite du débat général

Le général de corps d'armée MOMPATI S. MERAFHE, Vice-Président du Botswana, a affirmé que tous les problèmes et tous les défis de l'humanité d'aujourd'hui pouvaient être réglés dans le respect de la lettre et de l'esprit de la Charte des Nations Unies et du droit international. Il a ainsi mis l'accent sur la nécessité de lutter contre la faim, les maladies et l'analphabétisme, et d'encourager le respect des droits de l'homme et des libertés, de réagir aux différentes catastrophes naturelles et aux défis humanitaires.

M. Merafhe a en outre rendu hommage au Soudan du Sud pour son accession à la place qui lui revient au sein de la communauté internationale. Le Soudan du Sud, a-t-il ajouté, aura besoin du soutien de la communauté internationale pour régler les nombreux défis auxquels le pays doit faire face. Le Botswana fera tout ce qui est en son pouvoir pour aider les Soudanais du Sud à transformer leur liberté politique en fruits économiques tangibles. De même, le Vice-Président a exhorté la communauté internationale à rester très engagée dans l'accompagnement du processus en Côte d'Ivoire. S'agissant de la Somalie, il a pris note de la conclusion de l'Accord de Kampala, lequel constitue, a-t-il dit, un pas important vers l'amélioration et le règlement de la situation politique de ce pays. Il s'est dit néanmoins très préoccupé par la crise humanitaire dans ce pays. Par ailleurs, le Vice-Président du Botswana a estimé que tout dirigeant qui utilise la force contre son propre peuple ne

pouvait être reconnu comme représentant légitime de son peuple. La communauté internationale doit prendre toutes les mesures dont elle dispose pour protéger les civils de tels gouvernements répressifs et les tenir pour responsables de leurs atrocités, a-t-il déclaré. À cet égard, l'appui à la Cour pénale internationale (CPI) est, a-t-il dit, essentiel pour que le Statut de Rome puisse être mis en œuvre.

Concernant le développement durable et l'élimination de la pauvreté, M. Merafhe a souligné que la « citoyenneté mondiale » exigeait que des actions pratiques soient menées pour faire face aux défis de la communauté internationale. Il faut mobiliser la volonté politique nécessaire pour trouver des solutions durables à ces défis, a-t-il dit, mettant l'accent sur la nécessité, notamment, de lutter contre le VIH/sida, le choléra et les effets des changements climatiques. Il convient, à ses yeux, de faire en sorte que le développement durable dans ses trois piliers social, économique et environnemental demeure le cadre primordial pour aboutir à une approche équilibrée en faveur du développement. À cet égard, a-t-il poursuivi, l'élimination de la pauvreté doit rester au cœur de tous les programmes et politiques. Le Vice-Président s'est déclaré préoccupé par l'évolution négative des négociations dans la perspective de l'élaboration d'une politique commune mondiale sur le développement durable au Brésil, en juin 2012, lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable. Le processus de Rio+20 offre un cadre excellent pour tous les États Membres, individuellement et collectivement, de rassembler leurs efforts en vue d'atteindre le développement durable. De la même façon, la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui doit se tenir à Durban, en Afrique du Sud en décembre prochain, doit être l'occasion pour la communauté internationale, de renverser la tendance des conséquences dévastatrices des changements climatiques sur la planète. M. Merafhe a, en particulier, souligné l'importance d'une coopération Sud-Sud, d'un partenariat entre le secteur public et le secteur privé, d'une mobilisation des ressources, du transfert des technologies et d'un renforcement des capacités pour aider les pays comme le Botswana à exploiter leurs ressources abondantes en charbon en vue d'une production énergétique durable et soucieuse de la protection de l'environnement.

M. MOHAMED WAHEED, Vice-Président des Maldives, a fait remarquer que le plus grand mouvement de libération depuis la chute du mur de Berlin se produisait en ce moment dans des pays en majorité musulmans. « La marche de la démocratie est inévitable », a-t-il dit. Aux Maldives, la révolution a commencé il y a 8 ans, et l'élection présidentielle de 2008 a mis pacifiquement fin à 30 ans de régime autoritaire. « Nous croyons à la compatibilité de l'Islam et des droits de l'homme », a ajouté le Vice-Président, et les Maldives s'efforcent de promouvoir la compréhension et la tolérance. C'est la raison pour laquelle il a l'intention d'organiser, en 2012, une grande conférence internationale sur la jurisprudence islamique progressive et les droits de l'homme. M. Waheed a annoncé que les Maldives avaient accédé la semaine dernière au Statut de Rome de la Cour pénale internationale. Les moyens des Maldives, qui sont un petit État insulaire en développement, sont modestes, a-t-il fait remarquer, tout en assurant que son pays était également impatient de s'engager, pour la première fois de son histoire, dans les efforts de maintien de la paix des Nations Unies à travers le monde.

Les Maldives ont récemment quitté le statut de pays moins avancé mais elles souhaitent continuer à bénéficier d'une aide de la communauté internationale dans ce processus de transition. « Les changements climatiques sont un danger très clair, très concret qui met en péril l'existence même des Maldives », a poursuivi le Vice-Président. Le pays se trouve à seulement 1,5 mètre en moyenne au dessus du niveau de la mer. La réduction des émissions de dioxyde de carbone au niveau mondial n'est pas qu'une question environnementale, c'est aussi une question de sécurité nationale. M. Waheed a indiqué que son pays investira 2% de ses ressources au minimum dans les énergies renouvelables. Le sort des petits États insulaires en développement est étroitement lié au processus de Rio, a-t-il insisté, espérant que la Conférence Rio+20, qui se tiendra au Brésil l'année prochaine, donnera à la communauté internationale l'élan nécessaire pour les aider à relever ce défi.

M. JOSEPH BOAKAI, Vice-Président du Libéria, a déclaré que son pays avait énormément bénéficié des efforts de médiation des Nations Unies et des organisations régionales pour restaurer la stabilité après une guerre civile de 14 ans. Le Libéria enregistre aujourd'hui des progrès au niveau des services de base, des infrastructures et de l'état de droit. L'accent est mis sur l'autonomisation des femmes et des jeunes. Le Vice-Président a indiqué que le renforcement de la police nationale constituait également une priorité. Préoccupé par la situation sécuritaire dans le bassin du fleuve Mano, il a remercié le Conseil de sécurité d'avoir reconduit le mandat de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL). Il s'est aussi félicité de ce que son pays soit inscrit à l'ordre du jour de la Commission de consolidation de la paix.

Le Libéria s'apprête à conduire une autre élection démocratique le 11 octobre 2011, a poursuivi M. Boakai. Tout est fait pour garantir un processus libre, juste, transparent et crédible. Il a invité la communauté internationale à observer ces élections. Sur le plan économique, il a déploré les effets négatifs de la dette extérieure et la détérioration des termes de l'échange, ainsi que le déclin des investissements et des flux de capitaux. Il a espéré que le Programme d'action d'Istanbul apportera des changements concrets pour les pays les moins avancés. Face à l'augmentation des prix des denrées alimentaires, le Libéria a mis en place le plan « Arrêter la faim au Libéria », afin de renforcer la chaîne alimentaire dans son ensemble. Le Vice-Président libérien a souligné ensuite que son pays avait l'un des taux de mortalité maternelle et infantile les plus élevés au monde, du fait notamment du manque de professionnels de la santé qualifiés et de médicaments. Enfin, M. Boakai s'est joint au chœur des nations qui demandent un Conseil de sécurité plus représentatif, reflétant les réalités du XXI^e siècle. Il a encouragé le Secrétaire général à poursuivre ses efforts pour moderniser l'Organisation.

M. DANILO ASTORI, Vice-Président de l'Uruguay, a réaffirmé l'attachement de son pays au respect du droit international et à la cause de la paix et de la coexistence pacifique entre États. À cet égard, l'Uruguay est pleinement engagé dans la promotion du dialogue et la recherche de consensus au plan international. Il a salué l'admission du 193^e État Membre aux Nations Unies, à savoir le Soudan du Sud, et a rappelé que son pays avait reconnu, en mars dernier, l'État de Palestine. De l'avis du Vice-Président, « toutes les conditions sont réunies pour reconnaître universellement la Palestine » et pour que la solution de deux États devienne réalité. Il a ajouté que pour son gouvernement, le peuple palestinien est en droit d'obtenir son propre État, tout comme le peuple israélien a le droit de vivre en paix et en sécurité, sans redouter des attentats terroristes. L'Uruguay, a-t-il précisé, a toujours condamné de tels actes terroristes. Le Vice-Président a également expliqué que la politique étrangère de son pays était à la fois guidée par le respect du droit international que celui des droits de l'homme et du droit international humanitaire. À cet égard, il a remercié les États Membres d'avoir élu l'Uruguay pour présider le Conseil des droits de l'homme, et a assuré, qu'à ce titre, son pays ne ménagera aucun effort pour renforcer le système multilatéral de protection et de promotion des droits de l'homme. Au cours de son mandat, l'Uruguay entend promouvoir une nouvelle culture du dialogue sur les droits de l'homme. Il souhaite en outre renforcer le rôle du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et des ressources dont il dispose, car il s'agit là d'un mécanisme clef pour la promotion et la protection des droits de l'homme. De plus, cela permettrait au Haut-Commissariat aux droits de l'homme de pouvoir donner suite aux différents mandats que les États Membres lui assignent. L'Uruguay espère pouvoir compter sur le plein appui des États Membres pour faire face à ce défi avec succès, a déclaré M. Astori.

Revenant sur la visite récente du Secrétaire général des Nations Unies en Uruguay, le Vice-Président a précisé qu'à cette occasion, la contribution que son pays continuait à apporter aux opérations de maintien de la paix avait été reconnue. Avec environ 30% de ses forces armées dévouées à ces opérations, « cela fait de l'Uruguay le plus grand contributeur de troupes, proportionnellement à sa population, et le dixième en termes absolus », a indiqué le Vice-Président. Compte tenu de la complexité croissante des missions de paix de l'ONU, son pays estime que la durabilité de ces missions sera impossible à moins de revoir sérieusement les ressources nécessaires à leur bonne marche et de mettre à niveau les conditions offertes par le système des Nations Unies, à la fois en ce qui concerne les équipements et les ressources humaines. Le Vice-Président a ensuite évoqué le cas des cinq soldats uruguayens impliqués dans des actes de mauvaise conduite grave dans le cadre de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) et a expliqué que ces personnes étaient actuellement en prison en attendant leur procès. « Mon gouvernement s'engage à sanctionner les coupables », a assuré M. Astori. Le Vice-Président a également fait état de l'engagement de son pays en faveur du désarmement, et notamment l'élimination des armes nucléaires et autres armes de destruction massive. En tant qu'État partie au Traité de Tlatelolco, l'Uruguay a contribué de manière décisive à la dénucléarisation de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes et à renforcer le régime de non-prolifération à l'échelle mondiale, a-t-il expliqué.

Abordant le thème du débat général de cette année, il a souligné que la médiation et la diplomatie préventive, toutes deux des outils essentiels pour la prévention de conflits, étaient souvent du ressort d'organisations régionales, voire même de pays individuels, pour compléter les initiatives des Nations Unies. Il s'agit, selon lui de mettre en place un « esprit communautaire » qui suppose plus qu'une agrégation de volontés politiques individuelles. Une approche systématique est nécessaire selon M. Astori.

Évoquant ensuite les changements climatiques, qui sont, selon lui, l'une des plus grandes menaces internationales, il a lancé un appel pour que des mesures concrètes soient adoptées immédiatement pour pouvoir y remédier. Dans ce contexte, il a invité la communauté internationale à redoubler d'efforts à la veille de la prochaine Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, en particulier pour ce qui est de limiter les émissions de gaz à effet de serre et la pollution par le mercure.

Par ailleurs, il n'a pas manqué de soulever le fait que « la paix et la sécurité sont étroitement liées au développement durable ». Rappelant que la Conférence Rio+20 approche à grand pas, le Vice-Président a estimé qu'il s'agissait là de l'opportunité pour renouveler l'engagement de la communauté internationale en vue de réaliser les objectifs fixés dans le Plan d'action de Johannesburg et par l'Action 21. Pour relever ce défi, il estime essentiel que les questions de transfert de technologie, de formations techniques et de financement des pays en développement soient abordées. Il a poursuivi en relevant l'importance de la question de la sécurité alimentaire, qui est l'une des priorités nationales de l'Uruguay. « La situation actuelle dans ce domaine est le fruit de causes structurelles qui doivent être urgemment réglées de manière collective ». À cet égard, il faudrait, selon lui, supprimer les subventions agricoles, car cela a contribué au fait que des pays qui, jusqu'il y a quelques décennies étaient autosuffisants d'un point de vue alimentaire, doivent aujourd'hui importer une large partie de leur consommation de pays qui subventionnent leur agriculture, a regretté le Vice-Président pour qui il s'agit là de la véritable origine de l'insécurité alimentaire à l'échelle mondiale.

Mme AJA ISATOU NJIE-SAIDY, Vice-Présidente de la Gambie et Ministre de la promotion de la femme, a souligné l'importance du rôle de la médiation en tant que mécanisme de résolution des conflits, à la fois aux niveaux national et international. En Afrique, a-t-elle poursuivi, la médiation, en tant que moyen de règlement pacifique des différends, a toujours fait partie de la riche tradition culturelle et du droit coutumier en Gambie. Il est également important que les processus de médiation soient assurés par les institutions régionales, a estimé la Vice-Présidente, en rappelant que les récents conflits ayant émergé en Guinée et en Guinée-Bissau avaient tous été réglés conjointement avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Cette région, tout en jouissant aujourd'hui d'une certaine stabilité, continue d'être confrontée à des défis comme le trafic de drogues, la piraterie et le trafic des armes. En raison de la nature et l'étendue de ces menaces criminelles, cette région du continent africain a besoin de l'assistance de la communauté internationale, avant qu'il ne soit trop tard. En Afrique de l'Ouest et au-delà, la Gambie, a assuré Mme Njie Saidy, continuera à contribuer aux efforts de médiation, ainsi qu'aux opérations de maintien de la paix de l'ONU.

Mme Njie-Saidy a également attiré l'attention des États Membres sur la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. « Nous avons déjà accompli des progrès en ce domaine, mais nous nous battons encore pour la réalisation de certains objectifs du développement », a-t-elle indiqué. À cette fin, elle a invité la communauté internationale à apporter son appui aux efforts de son pays. « Les changements climatiques continuent de constituer un véritable défi pour l'ensemble de la communauté internationale », a ensuite déclaré la Vice-Présidente, en disant espérer que la prochaine Conférence Rio+20 sera l'occasion de la mise en œuvre des engagements et non pas celle du renoncement. Par ailleurs, la Vice-Présidente a apporté son soutien à la délégation de la Libye, qui est actuellement engagée dans un processus de réconciliation et de reconstruction. Elle a, dans ce contexte, rappelé que son pays avait été l'un des premiers, en Afrique, à reconnaître la légitimité du Conseil national de transition libyen. Mme Njie-Saidy a ensuite exhorté les Nations Unies à œuvrer pour la participation active de Taiwan aux activités des institutions spécialisées des Nations Unies et autres mécanismes du système de l'ONU, notamment à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Avant de conclure, elle a plaidé pour une réforme du Conseil de sécurité.

M. EDWARD KIWANUKA SSEKANDI, Vice-Président de l'Ouganda, a souligné l'importance de la médiation pour prévenir les conflits dans un pays, mais également dans une région tout entière. Fidèle à ce principe, l'Ouganda n'a cessé de plaider en faveur du renforcement du rôle des organisations régionales et sous-régionales qui, selon le Vice-Président, sont des acteurs clefs pour la prévention et le règlement de conflits. L'Ouganda a été partie prenante dans plusieurs initiatives de paix dans la corne de l'Afrique et autres régions d'Afrique, a précisé M. Ssekandi. Ainsi, son pays a participé au Processus de paix du Burundi, et aux négociations menées sous l'égide de l'Autorité

intergouvernementale pour le développement (IGA) sur l'accord de paix global du Soudan qui a permis la création de la nouvelle nation du Soudan du Sud. Dans le cas de la Somalie, l'Ouganda fournit des troupes à l'AMISOM, et continue à encourager le Gouvernement fédéral de transition de la Somalie à promouvoir le dialogue avec les autres parties prenantes au processus de paix de Djibouti et à l'Accord de Kampala, a indiqué le Vice-Président. Il est d'avis que, pour consolider les acquis sur le terrain, il est essentiel que la communauté internationale renforce son appui au Gouvernement fédéral de transition (GFT), déploie 3 000 troupes supplémentaires et approuve un mécanisme prévisible et fiable pour le financement de l'AMISOM et de l'aide humanitaire.

Le Vice-Président ougandais a présenté les facteurs nécessaires au succès de la prévention et du règlement de conflits. Tout d'abord, les initiatives de paix devraient être prises en charge par la région concernée, tout en bénéficiant d'un appui solide des organisations régionales et des Nations Unies et autres acteurs importants. M. Ssekandi a également soutenu que parfois, il était préférable de privilégier la paix à la justice pour renforcer la confiance mutuelle entre parties. Il a également préconisé de mettre en place des mécanismes de paix et de réconciliation pour « penser les plaies des conflits ». Il est en outre essentiel que les programmes de reconstruction postconflit soient simultanément mis en place afin de bénéficier des dividendes de la paix, a-t-il ajouté. « La médiation est un investissement utile et bien moins coûteux que d'autres alternatives comme le maintien de la paix », a fait remarquer le Vice-Président, ajoutant qu'elle pouvait souvent même éviter des guerres et leurs conséquences terribles. Pour sa part, l'Ouganda continue de penser que les différends entre pays ou les conflits internes sont souvent mieux réglés par des solutions sur le plan national. Les influences et interventions externes n'offrent pas forcément de solutions durables à ces conflits, « au contraire, elles tendent à entretenir une tendance de déstabilisation », a expliqué M. Ssekandi. Les Nations Unies et la communauté internationale doivent tenir compte des intérêts et des préoccupations de toutes les parties et s'engager davantage sur la voie de la coordination, de la consultation et du partage d'informations avec toutes les parties concernées, a proposé le Vice-Président. Le soutien de la communauté internationale devrait se limiter, a-t-il dit, aux domaines mutuellement acceptés par toutes les parties. Cependant, lorsqu'un conflit politique éclate et nécessite le soutien international, il faudrait que cette réponse soit robuste, adéquate et vienne à temps. En conclusion, le Vice-Président a lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle « donne la possibilité à l'Afrique de régler ses propres conflits ». L'Afrique a la volonté politique de le faire, a-t-il affirmé, avant d'ajouter qu'elle souhaiterait que toute intervention extérieure vienne renforcer les initiatives africaines pour trouver des solutions pacifiques. Pour cela, il est essentiel que les partenaires de l'Afrique reconnaissent les mécanismes de règlement de conflits des organisations régionales africaines. Il a également plaidé en faveur d'un rôle plus grand des femmes dans la médiation et le règlement des conflits.

HAJI AL-MUHTADEE BILLAH, le Prince héritier de Brunéi Darussalam, a indiqué que son pays suivait la direction fixée par le Sultan dans l'allocution qu'il avait prononcée devant l'Assemblée générale en 1984, lorsque Brunéi Darussalam est devenu Membre des Nations Unies. Le pays s'était alors engagé en faveur du respect de l'intégrité territoriale et des principes de dialogue et de négociation dans les conflits, quelles que soient la durée des processus et les frustrations qu'ils engendrent. Brunéi Darussalam s'efforce dans la mesure de ses moyens, a-t-il ajouté, d'apporter directement son assistance dans les efforts de maintien et de suivi de la paix et indirectement à travers ses contributions financières, que ce soit au niveau bilatéral qu'à travers les organes pertinents des Nations Unies et régionaux.

Le Prince Billah a également souligné que son pays soutenait fermement la médiation comme moyen de résoudre pacifiquement les différends et qui constitue un objectif des Nations Unies. Aucune médiation, a-t-il dit, ne peut aboutir que si les parties concernées partagent un terrain commun. Il a notamment estimé que la sécurité politique résidait dans les principes de la diplomatie parmi toutes les nations, en particulier le respect des traditions, des valeurs et des façons de vivre des autres. Le Prince Billah a par ailleurs mis l'accent sur la nécessité de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement.

M. HOR NAMHONG, Vice-Premier Ministre du Cambodge, a estimé que le contexte actuel de crise économique, de décroissance, de chômage et d'instabilité financière, en particulier aux États-Unis et dans les pays de la zone euro, témoignait à nouveau de l'importance d'une réforme de la gouvernance économique et financière mondiale, notamment par un renforcement du rôle institutionnel du Fonds monétaire international (FMI). L'Asie est devenue un partenaire essentiel de l'économie mondiale et a pris la tête de la relance mondiale, a-t-il assuré, indiquant que le Cambodge prévoyait un

taux de croissance de 8,7% cette année, après deux années de déclin en 2008 et 2009. Le Vice-Premier Ministre a déploré que l'instabilité économique et financière persistante ait exacerbé l'incertitude autour du financement des projets de développement dans les pays pauvres, alors que les obstacles à la réalisation des OMD continuent d'entraver les progrès des pays en développement, en particulier les moins avancés. Le prix élevé du pétrole pèse sur tous les aspects de l'économie des pays en développement, la sécurité alimentaire qui se dégrade empêche les progrès contre la malnutrition et la mortalité infantile, alors que le poids de la dette reste un défi majeur, a-t-il expliqué. Le Cambodge, a-t-il cependant noté, s'était distingué en 2010 comme l'un des 20 pays en développement qui ont réalisé le plus de progrès vers les OMD, notamment en faveur de l'OMD n°6, concernant la lutte contre le VIH/sida, le paludisme et les autres maladies.

De nombreuses promesses faites lors des Conférences de Copenhague et de Cancún concernant l'aide aux pays en développement pour faire face aux changements climatiques n'ont toujours pas été tenues, a regretté le Vice-Premier Ministre cambodgien. Il a émis l'espoir que le Protocole de Kyoto sera étendu lors de la prochaine Conférence de Durban, à la fin de l'année. De son côté, le Cambodge a lancé plusieurs programmes pour l'atténuation des risques, la reforestation et la gestion des ressources en eau. Le Vice-Premier Ministre a appelé à mettre en place un organe mondial de gestion du pétrole pour éviter que le monde continue d'être à la merci de la spéculation, tout en réduisant la dépendance aux énergies fossiles. La sécurité énergétique est intimement liée à la sécurité alimentaire, a-t-il souligné, rappelant que le Cambodge avait fait de l'intensification de sa production de riz une priorité et cherchait à mettre en place une association avec la République démocratique populaire lao, le Myanmar, la Thaïlande et le Viet Nam afin de contribuer à une stabilisation du marché. Avant de conclure, il a appelé à finaliser le projet de convention générale des Nations Unies sur le terrorisme et à avancer vers une Asie du Sud-Est sans armes nucléaires. Il a également souligné que la réforme des principaux organes des Nations Unies était nécessaire pour mieux répondre aux nouvelles réalités, en plaidant pour que l'Assemblée générale joue un rôle plus important et pour que le Conseil de sécurité soit en mesure de refléter les réalités du monde d'aujourd'hui.

M. EAMON GILMORE, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'Irlande, a affirmé que pour répondre aux défis multiples et interdépendants du monde d'aujourd'hui, il y avait une ancre constante: les Nations Unies. Aucune autre organisation n'est aussi bien équipée pour développer des réponses communes aux grandes questions de notre temps et aucune autre ne possède un tel impact mondial et une telle légitimité, a-t-il déclaré. La liberté et l'égalité, qu'incarnent les Nations Unies, sont également les valeurs qui sous-tendent la réponse de l'Irlande aux principaux défis mondiaux et régionaux, a expliqué le Ministre. Cet engagement, selon ces valeurs, place l'Irlande à l'avant-garde des efforts internationaux visant à résoudre les conflits, à assurer le maintien de la paix, à éliminer la faim et le sous-développement et à mettre un terme aux abus des droits de l'homme à travers le monde. Évoquant les événements de ces derniers mois en Afrique du Nord ou au Moyen-Orient, M. Gilmore s'est félicité du rôle indispensable que les Nations Unies y ont joué. Il convient, a-t-il dit, de faire en sorte que les changements démocratiques en cours soient consolidés et que les promesses d'amélioration profonde de la situation des droits de l'homme dans les pays concernés, notamment en ce qui concerne le rôle des femmes, soient tenues. À propos de la Libye, il a jugé que tout dirigeant qui refuse d'écouter son peuple et de répondre à son désir clairement exprimé de paix de réforme ne pouvait espérer rester au pouvoir.

La situation au Moyen-Orient est urgente, a poursuivi le Ministre. Il a rappelé la position de son pays en faveur de l'établissement d'un État palestinien souverain et indépendant, sur la base des frontières de 1967. La Palestine a le même droit que l'Irlande et de n'importe quel autre Membre des Nations Unies à être admise au sein des Nations Unies, a-t-il dit. Les négociations doivent, a-t-il estimé, reprendre le plus vite possible. Il faut redonner dignité et soutien au peuple palestinien qui souffre depuis trop longtemps, a-t-il ajouté, précisant que l'Irlande se prononcerait en faveur d'un éventuel vote de l'Assemblée générale pour l'admission de la Palestine. Il a également exhorté Israël à mettre fin à l'extension des colonies et à lever le blocus de Gaza. Par ailleurs, M. Gilmore a affirmé que la faim constituait l'ennemi le plus grand de l'humanité. Il a ainsi insisté sur l'obligation morale d'agir face aux souffrances qui en découlent. Évoquant la famine dans la corne de l'Afrique et l'aide financière apportée par l'Irlande à cet égard, il a mis l'accent sur la nécessité de s'attaquer aux causes des crises humanitaires afin de les éviter à l'avenir.

M. KENNETH BAUGH, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur de la Jamaïque, a déclaré que les situations de conflit trouvaient souvent leurs racines dans l'intolérance raciale et religieuse. La Réunion de haut niveau pour célébrer le dixième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Durban contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, a ainsi obligé la communauté internationale à réfléchir sur la mise en œuvre insuffisante des objectifs du Programme d'action. Deux pays voisins de la Jamaïque, Haïti et Cuba, luttent pour leur développement économique, a poursuivi M. Baugh. Le premier doit pouvoir continuer à bénéficier de l'aide de la communauté internationale; l'intégration de l'économie du second dans le marché des Caraïbes est essentielle pour le développement de la région. Comme d'autres pays en développement, la Jamaïque a dû entreprendre des ajustements structurels douloureux. Dans bon nombre de pays, « le chaînon manquant du progrès » est le besoin urgent de construire des capacités à travers le développement des infrastructures et des institutions. À cet égard, le renforcement de la coopération Sud-Sud leur offre un espoir. « Nous pouvons maximiser nos perspectives de croissance grâce à des partenariats économiques accrus et des investissements opportuns », a-t-il estimé avant de déplorer l'insuffisance de l'aide publique au développement. Il a réitéré son appel pour la réforme des institutions financières internationales puis a souhaité que la huitième Conférence ministérielle sur les négociations commerciales de Doha débouche, en décembre prochain, sur un ensemble de mesures en faveur du développement.

La Jamaïque s'est engagée dans une politique commerciale basée sur l'exportation, avec la pleine participation du secteur privé, a expliqué le Premier Ministre adjoint de ce pays. Par ailleurs, des défis critiques tels que la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique, les changements climatiques, la pauvreté et les maladies continuent de solliciter l'attention de la communauté internationale. Sans un programme d'urgence pour réactiver les Objectifs du Millénaire pour le développement, ces objectifs risquent de ne pas être atteints d'ici à 2015, a-t-il mis en garde. La Jamaïque, pour sa part, est sur la bonne voie. Grâce à l'appui du Fonds mondial, elle a réussi notamment à réduire le taux d'infection par le VIH/sida. En tant que petit État insulaire en développement, la Jamaïque a intérêt à ce que Rio+20 soit un succès. La Conférence des Nations Unies sur le développement durable sera l'occasion de renouveler l'engagement de la communauté internationale sur l'Agenda 21, le Plan d'action de Johannesburg, le Programme et le Plan d'action de la Barbade ainsi que la Stratégie de Maurice. M. Baugh a rappelé que 2012 marquera le trentième anniversaire de l'adoption de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, la Convention de Montego Bay. La Jamaïque, comme ses partenaires de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), continue de faire face aux menaces posées par le trafic illicite de drogues, d'armes légères et de petit calibre et de munitions, s'est inquiété M. Baugh. Grâce à une stratégie à multiples facettes et à des initiatives au niveau social, le Gouvernement a réussi à réduire le problème du crime et de la violence l'année dernière. À cet égard, la Jamaïque appuie la conclusion d'un traité juridiquement contraignant, objectif et transparent sur le commerce des armes.

M. THEODORE BRENT SYMONETTE, Premier Ministre adjoint et Ministre des affaires étrangères des Bahamas, a déclaré que son pays avait été particulièrement touché par l'ouragan Irène, comme plusieurs États des Caraïbes et la côte est des États-Unis. La dévastation causée par les ouragans et les tempêtes tropicales doit pousser la communauté internationale à prendre des mesures d'urgence pour contrer l'impact des changements climatiques et des catastrophes naturelles. Les Bahamas sont confrontées à d'autres défis environnementaux, tels que la gestion de l'eau et des déchets. Des progrès sont enregistrés en matière de biodiversité et d'énergie renouvelable. M. Symonette espère que la Conférence Rio+20 prendra en considération les besoins qui n'ont pas été satisfaits dans les trois piliers du développement, à savoir la situation économique, la situation sociale et l'environnemental. Les Bahamas et la Communauté des Caraïbes (CARICOM) cherchent à transformer le Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale en organe subsidiaire intergouvernemental du Conseil économique et social (ECOSOC), a indiqué le Vice-Premier Ministre des Bahamas. Son pays continue de se débattre avec les effets de la crise économique et financière mondiale, notamment le chômage et la dette. Par ailleurs, il a souligné l'importance de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey sur la Conférence internationale sur le financement du développement.

M. Symonette a reconnu que la migration avait contribué au développement des Bahamas, notamment dans les secteurs de l'éducation, de la santé, du tourisme et des services financiers. Toutefois, a-t-il dit, la migration incontrôlée pose un défi au développement durable. Les Bahamas participent de manière constructive à la préparation du second Dialogue de haut niveau sur les

migrations internationales et le développement que l'Assemblée générale tiendra en 2013. Le Vice-Premier Ministre des Bahamas, après avoir félicité Haïti pour l'élection démocratique de son Président, M. Michel Martelly, a espéré qu'un premier ministre pourra être nommé rapidement. Il a appelé la communauté internationale à contribuer généreusement au Fonds pour la reconstruction et le développement d'Haïti. Tout en appuyant le travail de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), il a souligné la nécessité pour les membres des personnels de la Mission de respecter les normes de conduite requises et d'être sanctionnés le cas échéant.

L'archipel des Bahamas est aujourd'hui confronté à une criminalité transnationale organisée élevée, du fait du trafic illicite d'armes légères et de drogues, a déploré M. Symonette. Sur le plan national, les Bahamas ont entrepris un programme de réforme du droit pénal et s'adressent aux maux sociaux; régionalement, le pays coopère avec les pays de la CARICOM. Il est favorable à l'adoption d'un traité sur le commerce des armes fort, efficace et non discriminatoire, en incluant la catégorie des armes légères et de petit calibre et des munitions. Par ailleurs, M. Symonette a fait remarquer que les Bahamas devaient faire face à la menace croissante posée par les maladies non transmissibles qui ont des effets socioéconomiques importants dans la sous-région.

M. HAILEMARIAM DESALEGN, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de l'Éthiopie, a insisté sur l'impact négatif de la mondialisation et de la crise économique mondiale sur le développement des pays les moins avancés comme le sien. Tout en assurant que son gouvernement faisait son possible pour atteindre les OMD, notamment par le biais de son plan quinquennal pour la croissance et la transformation, il a indiqué que ces efforts se heurtaient à de nombreuses difficultés liées à la conjoncture économique actuelle.

Évoquant la sécheresse sans précédent qui frappe la corne de l'Afrique, le Vice-Premier Ministre a appelé la communauté internationale à se mobiliser davantage pour venir en aide à population somalienne et aux autres populations touchées par cette tragédie. Le développement durable est la clef du succès dans la corne de l'Afrique, a-t-il estimé. « Nos jeunes ne doivent pas vivre avec des frustrations mais plutôt avoir de l'espoir pour leur avenir », a-t-il déclaré, avant d'ajouter que la pauvreté conjuguée au manque de respect des droits de l'homme n'était pas une bonne recette pour la paix et la sécurité. Ce constat l'a amené à faire le point sur les défis auxquels font face les pays membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et, en particulier, sur les conséquences dévastatrices des changements climatiques. L'Afrique, a-t-il dit, est le continent le plus touché par les changements climatiques alors que sa part de responsabilité dans ce domaine est extrêmement faible. S'agissant de la question de la sécurité et de la stabilité dans la corne de l'Afrique, et de son impact négatif sur le développement de cette région, le Ministre a expliqué que les pays membres de l'IGAD cherchent à réaliser l'intégration sous-régionale à travers des projets d'infrastructure et en renforçant la paix et la sécurité dans la région. À cet égard, il a souligné le rôle de l'IGAD dans le processus de paix au Soudan, ainsi que dans celui de la réconciliation nationale en Somalie, qui a permis la signature de l'Accord de Kampala.

Le Vice-Premier Ministre a également rendu hommage à l'Ouganda et au Burundi pour les sacrifices qu'ils ont fait, et continuent de faire, en tant que principaux contributeurs de troupes à l'AMISOM. Il a invité les membres du Conseil à donner suite aux recommandations faites en ce sens par un organe du Conseil lui-même. Abordant la question du terrorisme, il a estimé qu'il existe une politique de deux poids deux mesures dans la lutte contre le terrorisme à l'échelle internationale. « Nos efforts de lutte contre le terrorisme ne peuvent être couronnés de succès si l'on adopte une approche sélective dans ce combat », a-t-il fait remarquer. L'Éthiopie n'a jamais eu une « vision à court terme » sur ce qui doit être fait pour assurer sa sécurité nationale, a expliqué le Ministre. Toutefois, seuls des efforts collectifs permettront de garantir la paix, la sécurité et la stabilité. Il faut combattre ceux qui cherchent à semer la discorde chez leurs voisins, problème que la corne de l'Afrique ne connaît que trop bien, a poursuivi le Ministre, qui appelle la communauté internationale à faire passer l'intérêt sécuritaire collectif des peuples de la région au premier plan. Il a conclu en demandant le soutien de tous les États Membres au projet de résolution présenté par les pays de l'Autorité intergouvernementale pour le développement en vue d'obtenir un statut d'observateur aux Nations Unies.

M. THONGLOUN SISOULITH, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République démocratique populaire lao, a affirmé que son gouvernement s'était toujours fermement engagé en faveur du principe de règlement des différends par des moyens pacifiques, la préservation de la paix et de la sécurité internationales en vue de créer un environnement propice à la promotion de la

coopération de développement. Au cours des dernières décennies, a-t-il ajouté, le Gouvernement lao s'est attaché à poursuivre une politique étrangère de paix, d'indépendance, d'amitié et de coopération, tout en contribuant au maintien de la paix et de la sécurité internationales et régionales. Le Ministre a indiqué que des progrès considérables avaient été effectués par son pays dans le domaine social et dans la réduction de la pauvreté. Le Gouvernement a mis en œuvre, pour les cinq prochaines années, des cibles à court et moyen termes en vue d'accélérer le développement économique dans tous ses aspects et de jeter les bases solides d'une stratégie nationale visant à transformer le pays en une nation moderne et industrialisée et pour réaliser l'objectif de la radiation de la République démocratique populaire lao de la liste des pays les moins avancés.

La stabilité politique et sécuritaire, a estimé M. Sisoulith, demeure un élément essentiel du progrès du développement socioéconomique de toutes les régions. Il a cependant ajouté que les Nations Unies devraient jouer un rôle plus crucial dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales en menant à bien efficacement leurs tâches dans le règlement des conflits régionaux, en particulier la situation au Moyen-Orient. Le Ministre a exprimé le soutien de son pays à la demande d'admission aux Nations Unies déposée par la Palestine le 23 septembre dernier. Le Ministre a par ailleurs mis l'accent sur le rôle de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) en vue d'accélérer l'établissement d'ici à 2015 d'une communauté dans la région basée sur les trois piliers politique et sécuritaire, économique et socioculturel. Les différents cadres créés par l'ANASE ont tous contribué au maintien de la paix, de la stabilité et de la coopération de développement dans la région Asie-Pacifique et dans le monde dans son ensemble, a-t-il dit. M. Sisoulith a, de même, mis l'accent sur la Réunion Asie-Europe (ASEM), un autre mécanisme, a-t-il dit, qui facilite la coopération internationale.

M. YANG JIECHI, Ministre des affaires étrangères de la Chine, a reconnu que « notre monde n'est pas tranquille » car, « à l'ouverture de la deuxième décennie du XXI^e siècle, la paix et le développement se trouvent dans une période historique peu commune ». Rappelant que les inégalités de développement entre le Nord et le Sud demeurent criantes, le Ministre a regretté que la crise financière internationale ait « jeté 64 millions de personnes dans la pauvreté extrême et entraîné l'augmentation du nombre des pauvres qui atteint, aujourd'hui, près d'un milliard ». Il a noté que « le plus grand déséquilibre qui existe dans l'économie mondiale est l'inégalité de développement entre le Nord et le Sud ». Il a suggéré la création d'une dynamique de reprise de l'économie mondiale qui passe par la solidarité et la coopération profitable à tous, en même temps que l'établissement d'un ordre monétaire et financier international qui soit juste et équitable. Dans ce contexte, il a souhaité que le G-20 passe d'un outil de gestion de crise à court terme à un mécanisme de gouvernance économique à long terme. Les préoccupations des pays les moins avancés (PMA) et la promotion du Cycle de négociations de Doha doivent être prises en compte.

Sur des sujets de l'actualité internationale, le Ministre a évoqué la Charte des Nations Unies qui fait référence au principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États. Ajoutant que « la diversité du monde doit être considérée comme une condition favorable à l'inspiration et à l'enrichissement mutuels entre différents pays, et non servir de prétexte aux grands pays riches pour malmener les petits pays pauvres », le représentant de la Chine a espéré que le jeune État du Soudan du Sud connaîtra stabilité et développement. Rappelant que la Chine a toujours été favorable à la juste cause des Palestiniens, il dit soutenir leur accès au statut d'État Membre de l'ONU sur la base des frontières de 1967 et avec pour capitale Jérusalem-Est. M. Yang a également reconnu le Conseil national de transition comme autorité au pouvoir en Libye et représentant du peuple libyen. Il a en outre souhaité que les différentes parties, impliquées dans les troubles sociaux en Syrie, puissent faire preuve de retenue pour éviter toute forme de violence et de nouvelles effusions de sang. Il a aussi rappelé que le dialogue constitue la seule voie pour arriver à la paix dans la péninsule coréenne.

Passant à la situation en matière de développement de la Chine, M. Yang s'est félicité que la Chine soit devenue la deuxième économie du monde, le premier exportateur, le deuxième importateur et le plus grand marché émergent du monde. Cette réussite, a-t-il précisé, a mis 1,3 milliard de Chinois à l'abri des besoins alimentaires et réduit considérablement le nombre de Chinois vivant dans la pauvreté absolue. Il a affirmé que durant la décennie écoulée, la Chine a importé en moyenne 750 milliards de dollars de produits par an, ce qui équivaut, a-t-il précisé, à 14 millions d'emplois créés dans les pays et régions concernés. Dans l'avenir proche, a souligné le représentant, la Chine compte avoir un volume économique de 8 600 milliards de dollars en 2015, et le pays importera pour environ 10 000 milliards de dollars sur 5 ans. Dans le cadre de la coopération internationale, la Chine, a-t-il

indiqué, a annulé 380 dettes en faveur des pays pauvres très endettés et des PMA. La Chine a également entrepris de fournir de l'aide alimentaire d'urgence d'une valeur de 443,2 millions de yuan pour lutter contre la famine qui sévit dans la corne de l'Afrique. Le pays a en outre mis 19 000 personnes à la disposition des missions de maintien de la paix des Nations Unies. « Une Chine prospère, harmonieuse et stable qui progresse continuellement et qui a le courage d'assumer ses responsabilités apportera une plus grande contribution à la prospérité et à la stabilité du monde et au développement commun de l'humanité », a conclu le Ministre des affaires étrangères de la Chine.

M. TAÏB FASSI FIHRI, Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Maroc, a déclaré que, sous l'impulsion du Roi Mohamed VI, le Maroc a fait de l'ouverture politique et du développement humain les deux piliers complémentaires de l'édification d'une société démocratique, développée et solidaire. L'adoption par le peuple marocain, en juillet dernier, de la nouvelle Constitution du Royaume, a constitué un tournant historique. Elle renforce notamment les principes de séparation des pouvoirs, consolide l'indépendance de l'autorité judiciaire et consacre les droits de l'homme, tels qu'universellement reconnus.

« Les bouleversements majeurs que connaît aujourd'hui le monde arabe démontrent qu'il n'existe aucune exception régionale, culturelle ou de civilisation aux aspirations légitimes des peuples à la liberté, à la dignité et aux valeurs universelles », a soutenu M. Fihri. Ces événements confirment également qu'il ne saurait y avoir de développement économique et social en l'absence d'une ouverture politique et d'une évolution démocratique. Dans ce contexte, le Maroc salue les progrès institutionnels réalisés par l'Égypte et la Tunisie et appelle la communauté internationale à soutenir leurs efforts pour une transition démocratique. De même, le Maroc se félicite de la présence d'une délégation de la Libye nouvelle et forme le vœu que ce pays retrouve sa place dans le Maghreb. Il a souhaité également voir émerger une action arabe concertée, pour arrêter l'effusion de sang et la promotion d'une solution pacifique en Syrie et au Yémen. Les événements du monde arabe démontrent aussi la nécessité d'une gouvernance régionale renouvelée, dans le cadre de groupements, tels que l'Union du Maghreb arabe, du Conseil de coopération du Golfe et de l'Accord de libre échange d'Agadir, sous l'égide de la Ligue des États arabes.

Le Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Maroc a rappelé les appartenances maghrébine, arabo-islamique, africaine et méditerranéenne du Maroc et son attachement au renforcement de la coopération Sud-Sud, tels qu'ils sont consacrés dans la nouvelle Constitution. Il a réitéré « son plein engagement à poursuivre et intensifier le processus de négociations pour trouver une solution politique mutuellement acceptable au différend régional sur le Sahara marocain, sur la base de l'Initiative marocaine d'autonomie ». Cette Initiative, a-t-il dit, « respecte la légalité internationale, dans le cadre de l'unité nationale et de la souveraineté territoriale du Maroc, loin des interprétations unilatérales restrictives qui ne font que nourrir le statu quo et favoriser l'immobilisme ». Il convient également, a-t-il poursuivi, « de répondre d'urgence aux aspirations de nos frères retenus dans les camps de Tindouf, en Algérie, privés de leurs droits élémentaires et dénués de toute perspective d'avenir ». Le Maroc a contribué positivement aux efforts internationaux et régionaux pour le règlement de plusieurs conflits, y compris à travers sa participation aux forces de maintien de la paix de l'ONU, a indiqué M. Fihri. Il a ainsi soutenu les processus de transition démocratique réussis en Guinée, en Côte d'Ivoire et au Niger. Le Maroc a également œuvré à la mise en place de l'initiative des États africains riverains de l'océan Atlantique. M. Fihri a réitéré l'importance de l'initiative royale concernant l'organisation d'une réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'investissement en Afrique. Enfin, il a appelé les États à soutenir sa candidature à un poste non permanent du Conseil de sécurité, pour la période 2012-2013.

M. GUIDO WESTERWELLE, Ministre des affaires étrangères de l'Allemagne, a constaté « que rarement la soif de liberté, de dignité et d'autodétermination n'aura joué un rôle aussi prépondérant que cette année ». La mondialisation qui, jusque là, semblait être confinée au domaine économique, a désormais débordé sur le domaine des valeurs. En Afrique du Nord et au Moyen-Orient, des millions de personnes se sont soulevées pour se libérer de décennies d'oppression. « La route ne sera pas facile. Les nouveaux gouvernements doivent gagner de la maturité pour pouvoir être stables, et cela prend du temps et de la patience », a fait remarquer M. Westerwelle, en soulignant toutefois que même la route la plus longue commence avec le premier pas. « Cette année est l'année des pas géants », a-t-il lancé. Avec la chute du mur de Berlin, il y a 20 ans maintenant, l'Allemagne a elle aussi connu le bonheur d'une révolution pacifique, a rappelé le Ministre. Fort de cette expérience, son pays voit aujourd'hui un intérêt fondamental dans l'éveil politique de la rive Sud de la

Méditerranée et ne ménagera aucun effort en ce sens. Il a précisé que « chaque pays, chaque société devrait trouver sa propre voie, que ce soit à travers la révolution ou des réformes. » Dans tous les cas de figure, l'Allemagne veut apporter son soutien et son conseil. Elle veut contribuer à la mise en place de systèmes judiciaires indépendants, de médias pluralistes et libres et de sociétés civiles vibrantes, sans oublier la consolidation d'un nouvel ordre social et économique dans ces pays. Ainsi, l'Allemagne vise non seulement des partenariats, mais également à faciliter les échanges commerciaux. Elle propose des investissements, en particulier dans des petites et moyennes entreprises qui sont « la colonne vertébrale » de toute société ouverte, a précisé le Ministre, qui s'est également attardé sur l'importance de la formation des jeunes dans ces pays.

Abordant la situation en Syrie, le Ministre allemand des affaires étrangères a estimé que le peuple syrien méritait de recevoir un message clair de solidarité et, dans cet esprit, l'Allemagne continuera à militer pour que le Conseil de sécurité adopte une résolution en ce sens. « Il en va de la crédibilité de la communauté internationale », a expliqué M. Westerwelle. Pour ce qui est de la question israélo-palestinienne, il a précisé que l'Allemagne soutenait la solution de deux États et que « cela ne peut être possible que par le biais de négociations ». À ce titre, son gouvernement appuie la déclaration publiée par le Quatuor, vendredi dernier. « Il faut éviter la confrontation verbale qui a eu lieu entre les deux parties ici à New York, et qui ne contribue qu'à encourager l'escalade de la violence au Moyen-Orient, a estimé le Ministre, qui a saisi cette occasion pour exhorter les deux parties à reprendre sans plus tarder les négociations directes. De son côté, la communauté internationale continuera à soutenir cette « route difficile vers la paix », ce qui comprend notamment la Conférence de Moscou. Passant ensuite à la situation en Afghanistan, M. Westerwelle a rappelé que, le 5 décembre prochain, se tiendra une conférence à Bonn, sous la présidence de l'Afghanistan pour définir la marche à suivre, à commencer par la passation des responsabilités sécuritaires aux autorités afghanes d'ici à 2014, mais également la forme de l'engagement continu de la communauté internationale en Afghanistan au-delà de cette date. La nouvelle initiative de la « Route de la soie », qui a été lancée à New York, a précisé cette vocation, a expliqué le Ministre. Le troisième point qu'il a évoqué portait sur le processus de réconciliation interne de l'Afghanistan et sur l'importance de l'appui des pays de la région dans ce contexte. « L'Allemagne est déterminée à jouer son rôle sur la route vers Bonn », a-t-il assuré, avant de réaffirmer l'engagement indéfectible de son pays dans les domaines de la lutte contre les changements climatiques ainsi que du désarmement et de la non-prolifération qui, a-t-il dit, sont des questions prioritaires dans sa politique étrangère.

M. YOUSEF BIN ALAWI BIN ABDULLAH, Ministre des affaires étrangères du Sultanat d'Oman, a tout d'abord estimé qu'il était temps pour l'ONU d'intensifier ses efforts en Somalie et de mettre sur pied un plan d'établissement de la paix. Il a dit espérer qu'en 2012, la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires déclarerait le Moyen-Orient exempt d'armes nucléaires et de destruction massive, et engagerait Israël à ratifier le Traité sur la non-prolifération. Faisant ensuite remarquer que les jeunes constituaient la majorité de la population mondiale, il a appelé la communauté internationale à prendre cette réalité en considération lors de la création de nouveaux plans dans les domaines de l'économie, de l'éducation et du développement. Il a ensuite fait savoir que toutes les politiques économiques et sociales du Sultanat d'Oman mettaient l'accent sur l'autonomisation des jeunes. Évoquant la menace d'une crise alimentaire, M. Bin Abdullah a par ailleurs réclamé un effort international pour étendre les zones de production et faire usage de la technologie de pointe pour augmenter les rendements. Il a également appelé à l'adoption de nouveaux principes pour faire face à la crise financière actuelle, avant d'inviter les participants à la dix-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à conclure un accord pour assurer la protection de l'environnement.

Le Ministre des affaires étrangères a ensuite rappelé qu'un symposium consacré à la situation des femmes omanaises avait récemment été organisé, à l'issue duquel un plan d'action a été mis sur pied pour permettre aux femmes d'exercer les mêmes droits que les hommes. Trois centres de soins et de réintégration des femmes handicapées ont été créés dans le pays et la Journée des femmes omanaises est désormais célébrée le 17 octobre de chaque année, a-t-il ajouté. M. Bin Abdullah a également indiqué que le Conseil d'Oman et ses deux chambres, le Conseil d'État et la choura, jouissaient de plus de « privilèges judiciaires ». Il a également expliqué que la Cour de sûreté de l'État avait été abolie. M. Bin Abdullah s'est par ailleurs félicité des avancées réalisées par le Sultanat d'Oman dans le domaine de la santé, notamment de l'augmentation « notable » de l'espérance de vie à la naissance et de la baisse de la mortalité chez les enfants. Il a également évoqué la baisse

extraordinaire des cas de paludisme qui sont passés, a-t-il dit, de 30 000 à 891 au cours des 20 dernières années.

M. WALID AL-MOUALEM, Ministre des affaires étrangères de la République arabe syrienne, a déclaré que la Syrie n'épargnera aucun effort pour soutenir la lutte légitime du peuple palestinien et faire valoir son droit inaliénable à obtenir la libération du Golan syrien occupé depuis le 4 juin 1967. Tout en reconnaissant que la Syrie avait besoin de réformes politique, économique et sociale inspirées par le peuple, il a regretté que les demandes populaires aient été manipulées pour servir d'autres causes que les intérêts du peuple syrien. Il a rappelé que dans une déclaration du 20 juin 2011, le Président Al-Assad avait annoncé des mesures de réformes qui comprendraient une loi sur les partis politiques visant à garantir le pluralisme politique, une loi sur l'information visant à promouvoir la liberté de presse, une loi sur les élections parlementaires et une loi sur l'administration locale. Il a également précisé que dans le cadre d'une interview télévisée qui a suivi cette déclaration, le Président Al-Assad a indiqué que cette réforme devrait être mise en œuvre dans un délai de six mois au terme d'un dialogue national incluant des figures de l'opposition.

Le Ministre syrien des affaires étrangères a regretté la présence de groupes armés dans son pays qu'il a qualifiée de manifestation d'intervention étrangère. Il a exhorté les États qui soutiennent les besoins de réforme à supporter la position officielle de la Syrie plutôt que d'opter pour la défiance. Par ailleurs, il a estimé qu'aucun élément de la Charte des Nations Unies n'autorisait l'ONU à s'ingérer dans les affaires intérieures d'un pays. Il a ajouté que la Syrie fournissait à la région un modèle de coexistence qui permettait une unité nationale dans le respect de la diversité religieuse et ethnique de la région. Il a dénoncé la campagne injuste menée contre la Syrie et son modèle de coexistence qui, selon lui, ne sert qu'à promouvoir l'hégémonie de l'Occident dans la région de la Méditerranée et servir les intérêts expansionnistes d'Israël. Il a assuré que le peuple de la Syrie était déterminé à rejeter toutes les formes d'interventionnisme étranger et a appelé tous les États à l'origine de cette campagne injuste à reconsidérer leur position.

M. ELYOR GANIEV, Vice-Premier Ministre de l'Ouzbékistan, a déclaré qu'en 20 ans d'indépendance, son pays était devenu un pays moderne doté d'une économie en développement solide, avec une richesse totale de la population multipliée par 20. Ces cinq dernières années, l'Ouzbékistan a connu une croissance annuelle moyenne de 8,5%, un rythme qui devrait encore être tenu cette année, s'est-il félicité. En outre, des réussites spectaculaires ont été remportées dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, grâce à des dépenses sociales multipliées par 5, et 60% du budget annuel consacré à la santé, l'éducation, aux services et à la protection sociale, a-t-il ajouté. Il a souligné que l'Ouzbékistan consacre 10 à 12% de son PIB à l'éducation, tandis que la moyenne mondiale est de 3 à 5%. Aujourd'hui, toutes les conditions sont réunies pour dire que la réforme et la démocratisation du pays ont acquis un caractère irréversible et constant, a-t-il assuré.

M. Ganiev a souligné que l'Asie centrale, en raison de sa situation géopolitique et géostratégique, et de ses ressources naturelles, était au cœur de l'attention de la communauté internationale, dans un contexte de menaces grandissantes à la sécurité et à la stabilité du monde. La guerre qui sévit depuis plus de 30 ans en Afghanistan continue d'être le facteur déstabilisant le plus important, a-t-il dit, estimant qu'il n'y avait pas de solution militaire à ce problème. La population afghane doit résoudre seule les problèmes du pays, par le biais d'un compromis auquel participent les différentes parties, a-t-il affirmé. En outre, l'absence d'avancées politiques et juridiques après les événements au Kirghizistan de juin 2010 complique la restauration de la confiance et de la coopération entre la communauté ouzbèke et les Kirghizes, a-t-il averti. Le Vice-Premier Ministre a ensuite abordé la situation dans le bassin de la mer d'Aral, aux conséquences écologiques, économiques, sociales et démographiques graves, transformant une « mer autrefois unique et belle en une mare asséchée ». Dans ce contexte, les tentatives pour mettre en œuvre des projets de construction hydraulique sur les rivières Amudarya et Syrdarya sont contre-productives et dangereuses, a-t-il dénoncé. Toute action utilisant des ressources découlant de rivières transfrontalières doit prendre en compte les intérêts de tous les États concernés, sur la base du droit international, a-t-il rappelé.

M. ÖSSUR SKARPHÉOINSSON, Ministre des affaires étrangères de l'Islande, a rappelé que la plus grave famine du siècle sévissait en ce moment même dans la corne de l'Afrique et exhorté la communauté internationale à prendre ses responsabilités afin de mettre un terme à cette situation dramatique. Il a ajouté que l'Islande avait adopté un calendrier au terme duquel son aide pour le

développement serait portée à 0,7% de son PIB. Il a ensuite rappelé l'extrême importance de la mise en œuvre, jusqu'à présent très décevante, de l'agenda de Rio défini il y a 20 ans, « Nous avons besoin d'une véritable révolution, d'une révolution verte », a-t-il poursuivi avant de développer les bénéfices de l'énergie géothermique, largement utilisée en Islande. Il a aussi mis en garde contre l'acidification des océans qui entraîne une diminution des ressources halieutiques et pourrait priver un milliard de personnes d'une source vitale de protéines. Il a indiqué que la disparition de la calotte glaciaire mettrait gravement en danger les habitudes des peuples arctiques, notamment celui du Groenland. Il a indiqué que l'exploitation de l'Arctique ne pourrait se faire qu'en vertu de règles très strictes.

Le Ministre a rappelé la lutte des peuples baltes pour l'indépendance, que l'Islande avait notamment soutenue, en étant le premier pays à les reconnaître, et ce, en contradiction du principe selon lequel seuls les intérêts gouvernent les relations entre les pays. « Les principes ont de l'importance », a poursuivi le Ministre. Dans ce droit fil, il a apporté le soutien de son pays à la demande d'adhésion de l'État de la Palestine aux Nations Unies. Il a ajouté que ce qui avait été accordé à Israël ici-même en 1947 devrait également l'être à la Palestine. Ce serait « hypocrite » de faire autrement, a-t-il poursuivi. Le Ministre a conclu son intervention en indiquant que le Parlement islandais examinera, la semaine prochaine, un projet de résolution portant reconnaissance de la Palestine comme État indépendant et souverain.

M. MOURAD MEDELICI, Ministre des affaires étrangères de l'Algérie, a déploré les violences enregistrées dans certains pays de sa région qui ont entraîné d'innombrables pertes humaines. S'agissant de la Libye, il a espéré un retour rapide à la paix et la formation d'un gouvernement représentatif de l'ensemble des composantes du peuple libyen, avant de réaffirmer la volonté de son pays de travailler immédiatement avec les nouvelles autorités libyennes. Il a ensuite déploré le blocage du processus de paix au Moyen-Orient, ainsi que l'embargo « inhumain » imposé à Gaza. Il a ajouté que la demande de l'Autorité palestinienne visant à reconnaître la Palestine en tant qu'État Membre des Nations Unies –et à laquelle il devrait être fait droit– permettra de corriger « une injustice qui a duré plus de 60 ans ». Sur le dossier du Sahara occidental, il a appelé les deux parties au dialogue et à la négociation, seuls à même de permettre au peuple sahraoui d'exprimer librement son droit à l'autodétermination. C'est dans ce contexte que l'Algérie réaffirme son plein soutien aux efforts du Secrétaire général et de son Envoyé personnel et appelle les deux parties à faire preuve d'esprit de responsabilité, a-t-il poursuivi.

Concernant la lutte contre le terrorisme, M. Medelci a plaidé pour l'adoption d'une convention générale sur le terrorisme international et d'un protocole sur l'interdiction du paiement des rançons aux groupes terroristes. Il a tenu ensuite à rappeler l'action menée par les pays du Sahel qui, lors de la Conférence internationale sur le développement et la lutte antiterroriste, ont pris d'importantes mesures pour réduire les nuisances du terrorisme et pour s'attaquer à ses racines profondes. « La problématique du développement doit être mise au cœur de toute dynamique de coopération », a-t-il déclaré à ce sujet. En conclusion de son intervention, M. Medelci a indiqué que l'Algérie s'était engagée dans de profondes réformes, notamment la dépénalisation du délit de presse et l'ouverture de l'audiovisuel, le renforcement de la représentation des femmes dans les instances électives, ainsi que l'adoption de programmes d'aide et d'insertion au profit des jeunes.

SHEIKH ABDULLAH BIN ZAYED AL NAHYAN, Ministre des affaires étrangères des Émirats arabes unis, a déclaré que les défis internationaux majeurs sont mieux gérés par le biais d'efforts communs et la participation de tous les États, y compris les petits États insulaires en développement. Il a également souhaité que des réformes soient menées au sein du système des Nations Unies, notamment au Conseil de sécurité, de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social. Rappelant que les Émirats arabes unis ont toujours privilégiés le dialogue dans le règlement des différends, le représentant a ajouté que ce principe a toujours prévalu dans la gestion du conflit avec son voisin, la République islamique d'Iran, qui, a-t-il souligné, a occupé trois îles des Émirats arabes unis en 1971. C'est pourquoi, il a invité les autorités iraniennes à s'ouvrir à des discussions directes et sérieuses pour gérer ce différend. Au sujet de la question de l'indépendance palestinienne, il a souhaité que la Palestine acquière son indépendance dans le respect des frontières de 1967, et il a exhorté les Israéliens et les Palestiniens à reprendre les négociations de paix. Évoquant les troubles sociaux que connaît actuellement Bahreïn, le représentant a souhaité que l'intégrité territoriale de Bahreïn soit respectée et a dénoncé toute intervention extérieure dans les affaires intérieures de ce pays. Dans le cadre des mutations politiques intervenues en Libye, il s'est félicité de la reconnaissance,

par les Nations Unies, du Comité national de transition libyen, et a exhorté la communauté internationale à débloquent les avoirs libyens gelés.

Le Ministre a également évoqué la famine ayant cours en Somalie et a affirmé que les Émirats arabes unis ont débloquent un montant de 50 millions de dollars pour venir en aide aux populations touchées. Son pays a également fourni pas moins de 1,5 milliard de dollars pour les œuvres humanitaires en Afghanistan depuis 2001, a-t-il déclaré. Soutenant que les Émirats arabes unis sont engagés pour la non-prolifération des armes de destruction massive, le Ministre s'est inquiété du développement du programme nucléaire israélien en dehors de tout contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Il a indiqué que son pays souhaite s'engager dans un programme nucléaire civil dans le respect des mesures de sécurité et en toute transparence. Dans le cadre des efforts en faveur de l'autonomisation des femmes aux Émirats arabes unis, il a annoncé que les femmes représentent 70% des diplômés de l'enseignement supérieur alors qu'elles n'avaient pas le droit d'aller à l'école il y a 40 ans. Les femmes occupent les deux tiers des postes dans la fonction publique du pays, et 22,5% des postes au Conseil national fédéral des Émirats arabes unis. C'est dans cette optique de soutien à l'autonomisation des femmes que le Ministre a annoncé l'octroi d'une contribution additionnelle de 5 millions de dollars à ONU-Femmes.

M. HAMROKHON ZARIFI, Ministre des affaires étrangères du Tadjikistan, a déclaré que son pays venait de fêter les 20 ans de son indépendance. Des progrès considérables ont été réalisés avec l'appui des Nations Unies et des États Membres. Le Tadjikistan, qui s'efforce de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement, a identifié les priorités suivantes: assurer la sécurité énergétique et alimentaire, et surmonter son isolement en matière de transport et de communication. Malheureusement, le secteur agricole a souffert à plusieurs reprises des criquets et d'autres désastres naturels, a dit le Ministre. M. Zarifi a demandé aux États membres de l'Organisation mondiale du commerce d'accélérer le processus d'accession du Tadjikistan à l'OMC.

Abordant la question des changements climatiques, le Ministre des affaires étrangères a souligné que 60% des ressources en eau de l'Asie centrale provenaient du Tadjikistan et qu'au cours des 30 dernières années, plus de 35% des glaciers de la région avaient disparu. Lors du Sommet de Copenhague sur les changements climatiques, en 2009, le Tadjikistan a proposé de créer un « fonds international pour sauver les glaciers ». Depuis 10 ans, le pays endure, chaque hiver, des coupures d'électricité. Il est donc vital pour lui de développer son potentiel hydroélectrique, a indiqué M. Zarifi. En outre, la région a connu, dans la seconde moitié du XX^e siècle, une crise écologique grave avec la dégradation de la mer d'Aral, a-t-il déploré. Pour résoudre cette crise d'envergure mondiale, les États doivent faire preuve de leur volonté politique pour investir dans le secteur de l'eau et réduire la surface des terres agricoles irriguées, a insisté M. Zarifi. Le Tadjikistan a pris l'initiative de proclamer 2013 « année internationale de la coopération sur l'eau », a-t-il annoncé.

Le Tadjikistan condamne le terrorisme sous toutes ses formes, a poursuivi le Ministre des affaires étrangères tadjik, avant de souligner que la prévention du trafic illicite des drogues faisait partie de la lutte contre le terrorisme. Par ailleurs, le Tadjikistan appuie fermement l'établissement d'une zone exempte de mines en Asie centrale, a-t-il précisé. Très préoccupé par la situation en Afghanistan, M. Zarifi s'est dit indigné par le récent assassinat de M. Burhanuddin Rabbani. Il a appuyé la stratégie internationale pour trouver une solution d'ensemble au conflit et pour le relèvement de l'Afghanistan. À cet égard, le « Quartet de Douchanbé », qui comprend l'Afghanistan, le Pakistan, la Russie et le Tadjikistan, s'efforce de promouvoir la coopération économique régionale.

M. JOSÉ BADIA, Conseiller de Gouvernement pour les relations extérieures de Monaco, a estimé que le développement durable et la construction d'un monde plus sûr, impératifs du XXI^e siècle, exigeaient une plus grande responsabilisation de tous les gouvernements et le renouvellement de leur soutien indéfectible aux Nations Unies. Alors que ces dernières se sont enrichies d'un nouveau Membre, la République du Soudan du Sud, à la suite d'un processus pacifique salué par tous, le monde a été témoin d'un formidable élan de liberté et de démocratie, porté par des milliers d'hommes et de femmes dans le monde arabe, a-t-il déclaré, témoignant ainsi de l'universalité des normes et valeurs de l'Organisation. Justice, démocratie, dignité humaine, égalité et liberté ont fait renaître l'espoir auprès de peuples trop longtemps réprimés, et aujourd'hui, le défi est immense de ne pas les décevoir, a-t-il insisté.

M. Badia a rendu hommage au rôle des Nations Unies pour la sauvegarde des biens communs de l'humanité, tels que l'environnement, la santé et la paix, ainsi que pour la sécurité collective. En Côte d'Ivoire, en Afghanistan, en Iraq, au Darfour, au Soudan, partout elles ont sauvé des vies, parfois en payant le prix fort, malgré des moyens limités, a-t-il ajouté, s'inquiétant qu'elles ne puissent faire face inexorablement à la multiplication des conflits. Il faut donc œuvrer en faveur de la prévention des conflits, et quelle meilleure prévention que le développement? a-t-il dit. Insistant sur le rôle des femmes dans la prévention et le règlement des conflits et la consolidation de la paix, il a appelé à faire figurer les femmes et les filles au centre des stratégies de développement. Il est de notre responsabilité collective de ne pas rater le rendez-vous crucial de 2012, les 20 ans du Sommet Planète Terre de Rio, a poursuivi le Conseiller. Reconnaissant qu'il était impossible dans l'immédiat de renoncer au nucléaire et au pétrole, il a prôné un développement des sources d'énergie renouvelable, plus respectueuses de l'environnement et de la santé. Il est temps de mettre fin aux débats idéologiques et aux clivages qui nous divisent et nous retardent dans la mise en place d'une économie verte, a-t-il enfin déclaré, en déplorant des incidences négatives des activités humaines sur les océans et les mers « de plus en plus visibles ».

M. BRUNO RODRÍGUEZ PARRILLA, Ministre des relations extérieures de Cuba, a critiqué l'intervention de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) en Libye, indiquant qu'il « était inacceptable d'assassiner des milliers d'innocents dans le but douteux de protéger d'autres civils ». Il a ajouté que cette intervention et la menace croissante contre la Syrie étaient des réponses opportunistes et défensives de l'Europe et des États-Unis contre l'effondrement de leur système de domination en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Il a émis la crainte que la nouvelle stratégie des États-Unis et de l'OTAN pour « faire changer de régime », telle qu'elle s'est exprimée en Libye, ne s'applique un jour aux pays latino-américains et caribéens qui ne se plient pas à leurs intérêts. « La périphérie euro-atlantique » s'étend bel et bien au reste de la planète, a-t-il poursuivi. Face à la crise économique mondiale et à l'épuisement des ressources naturelles de la planète, il a exhorté les pays du Sud à agir de concert et les peuples des Caraïbes et de l'Amérique latine à renforcer toujours davantage leur unité. Il a ensuite appelé de ses vœux une transformation des Nations Unies en une Organisation qui serve les intérêts de tous les pays, et non de certaines puissances seulement.

Le Ministre cubain des relations extérieures a ensuite souligné l'obligation morale et juridique de l'Assemblée générale d'examiner la demande d'admission d'un État palestinien aux Nations Unies, « avec ou sans recours au Conseil de sécurité, avec ou sans veto américain ». Il a également reconnu le droit d'Israël à exister. Il a ensuite exhorté les États-Unis à cesser d'opposer leur veto aux résolutions du Conseil protégeant les civils palestiniens, l'Union européenne devant, quant à elle, dénoncer l'appui financier, les livraisons militaires et l'impunité que les États-Unis garantissent au Gouvernement israélien. M. Rodriguez a indiqué que l'Administration américaine portait atteinte à la mémoire des victimes du 11 septembre, en maintenant en prison cinq militants antiterroristes cubains, injustement condamnés pour avoir enquêté sur les activités de groupes terroristes qui opéraient contre Cuba à partir du territoire américain. Il a enfin réitéré la proposition d'entamer un dialogue avec les États-Unis qui viserait à régler des questions bilatérales, le blocus contre Cuba s'intensifiant et causant un préjudice estimé à 975 milliards de dollars. Il a conclu que Cuba changeait de manière souveraine, afin de rendre son économie plus efficace, améliorer son régime socialiste et « conquérir toute la justice ».

M. URI ROSENTHAL, Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, a relevé que les appels de liberté et de démocratie des rues dans les pays arabes ont conduit à des changements majeurs. Les Nations Unies et les gouvernements doivent, a-t-il ajouté, soutenir les appels des peuples à la liberté. La sécurité des populations est de la responsabilité des gouvernements et de la communauté internationale, a-t-il rappelé. Évoquant la situation en Syrie, il a invité le Conseil de sécurité à mettre en place des sanctions ciblées à l'encontre du régime syrien. Concernant le conflit israélo-palestinien, il a reconnu que les aspirations du peuple palestinien à un État indépendant sont légitimes, de même que le droit d'Israël à vivre dans la paix et la sécurité. C'est pourquoi, il a appelé les deux parties à négocier pour atteindre ces deux objectifs. Le représentant a, en outre, rappelé que les femmes représentent la moitié des populations du monde et a souhaité que chaque pays mette en œuvre des mesures pour favoriser la participation des femmes dans la vie sociale, économique et politique.

Dans le cadre du commerce international, le Ministre a souhaité que les négociations du Cycle de Doha soient terminées afin que le commerce international, mieux régulé, puisse permettre la croissance économique. Au sujet des réformes du système des Nations Unies, le Ministre a suggéré des modifications de la composition du Conseil de sécurité et a souhaité que le Secrétaire général

continue dans la voie de la discipline budgétaire qu'il a engagée. Rappelant que les Nations Unies ont un rôle majeur à jouer pour faire respecter le droit dans le monde et faire triompher la médiation et la diplomatie préventive, M. Rosenthal a assuré que les Pays-Bas joueront le rôle qui leur incombe, à La Haye où siège la Cour pénale internationale.

M. ALI AHMED KARTY, Ministre des affaires étrangères du Soudan, a déclaré que son gouvernement a été attaché à la paix tout au long du processus de négociations qui vient de conduire à la division du pays en deux à la suite d'un référendum. Rappelant que le Soudan est le premier pays à avoir reconnu l'indépendance du Soudan du Sud, le Ministre soudanais des affaires étrangères a indiqué que la page du passé est désormais tournée et a félicité le Soudan du Sud, qui vient d'être reconnu par les Nations Unies. Affirmant que la séparation entre le Soudan du Sud et le Soudan ne signifie nullement une fin de partenariats entre les deux pays, il a ajouté que les discussions se poursuivent pour régler les différends, notamment à propos du Kordofan méridional et du Nil bleu. Au sujet du Darfour, le Ministre a rappelé que des documents de paix ont été signés à Doha, au Qatar, et sont en train d'être mis en application. Il a regretté que le Secrétaire général des Nations Unies et la communauté internationale n'aient pas assez reconnu les actions en faveur de la paix du Soudan. Son pays, a-t-il dit, a été mis au ban de la communauté internationale, comme le démontre le mandat d'arrêt émis par la Cour pénale internationale contre le Président du Soudan, M. Omar Al-Bashir. Le Ministre a souhaité que la communauté internationale appuie le Soudan, comme elle le fait pour les pays sortant d'un conflit. Il a, dans ce contexte, souligné que le Soudan compte de nombreuses ressources minières et de vastes terres arables qui n'attendent que d'être exploitées. Il a également lancé un appel afin que les donateurs soutiennent les populations somaliennes qui souffrent de la famine.

Au sujet de la médiation dans le règlement des conflits internationaux, le Ministre soudanais des affaires étrangères a rappelé que le Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies fait mention des accords régionaux pour le règlement des conflits. Il a, à cet égard, remercié le Groupe des Sages africains avec à sa tête M. Thabo Mbeki, pour leur rôle dans le règlement du conflit au Soudan. Regrettant qu'aucun accord n'ait été trouvé en ce qui concerne les changements climatiques, le Ministre a souhaité que les pays développés jouent un rôle plus affirmé dans cette perspective. Évoquant le conflit israélo-palestinien, il a estimé que les Nations Unies ont été incapables d'apporter une solution malgré les résolutions adoptées, et c'est dans ce cadre qu'il a soutenu la demande de la Palestine à être reconnue comme État libre et indépendant. Quant à la réforme des Nations Unies, il a souhaité que les principes de la Charte des Nations Unies, qui évoquent la justice internationale, soit reflétés dans les organes de l'ONU, notamment au sein du Conseil de sécurité.

M. MANUEL SALVADOR DOS RAMOS, Ministre des affaires étrangères de Sao Tomé-et-Principe, a estimé que le recours à la médiation internationale pour résoudre des crises n'avait pas toujours été à la hauteur des espoirs placés en elle. C'est pourquoi la médiation doit passer du statut d'acteur du « maintien de la paix » à celui d'acteur de « la consolidation de la paix ». Il a souhaité la définition d'un statut légal pour les médiateurs et d'une méthodologie de la médiation, ainsi qu'une plus grande implication de diplomates et d'experts. S'inquiétant de voir les Nations Unies parfois reléguées au second plan, comme cela a été le cas, a-t-il dit, avec l'absence d'un partenariat responsable entre l'Union africaine et le Conseil de sécurité concernant la Libye, il a demandé une réforme du système dans son ensemble. M. Dos Ramos a aussi plaidé pour un soutien international renouvelé au Soudan du Sud et à l'Afrique de l'Est, en particulier la Somalie, ainsi qu'un retour à la table des négociations des deux parties au différend relatif au Sahara occidental.

Déclarant que son pays reconnaissait les nouveaux Gouvernements de Tunisie, d'Égypte et de Libye comme les représentants légitimes de leurs peuples, le Ministre a souligné que le Moyen-Orient continuait d'être secoué par une vague de conflits sans précédent, en Syrie, au Yémen et à Bahreïn, alors que le conflit israélo-palestinien perdurait. Il a demandé aux États-Unis et à l'Union européenne d'user de leur influence pour qu'Israël mette fin à l'implantation de colonies de peuplement dans les territoires occupés, ainsi que la levée des sanctions contre Cuba. La sécurité mondiale est essentielle au développement durable des pays, a-t-il souligné, s'inquiétant de la piraterie et du trafic d'armes et de drogues dans le golfe de Guinée. Ces phénomènes sont des menaces qui ne peuvent être ignorées et qui exigent des interactions plus grandes entre les États Membres, a-t-il dit. M. Dos Ramos a souligné que les profonds changements sur la scène internationale et leurs conséquences structurelles sur l'économie mondiale créaient de nouveaux défis pour des micro-États insulaires comme Sao Tomé-et-Principe. Pour y faire face, il est nécessaire pour la communauté internationale d'augmenter l'aide au développement. Il a également plaidé pour des mesures vigoureuses contre les changements

climatiques, dont les conséquences ont été catastrophiques sur la production intérieure et menacent la sécurité alimentaire du pays. Avant de conclure, le Ministre a appelé les organes pertinents des Nations Unies à garantir la participation de Taiwan, notamment au sein des institutions spécialisées.

M. MOHAMED MOULDI EL KEFI, Ministre des affaires étrangères de la Tunisie, a rendu hommage aux martyrs et aux jeunes de la révolution pacifique tunisienne qui ont offert au monde le « printemps arabe ». Soulignant les efforts du Gouvernement provisoire pour assurer la sécurité du pays et la continuité des services publics, il a salué la création de la Haute Autorité pour la réalisation des objectifs de la révolution, la réforme politique et la transition démocratique. Il a évoqué, à cet égard, la préparation des élections de l'Assemblée constitutive du 23 octobre 2011 pour permettre au peuple tunisien d'élire ses représentants dans le cadre d'élections libres, pluralistes et transparentes. Il a précisé que la protection des droits de l'homme et des libertés civiles est la priorité des priorités du Gouvernement. Illustrant son propos, il a cité une amnistie pour tous les prisonniers politiques incarcérés sous l'ancien régime et la dissolution de la police politique. La Tunisie a également adhéré au Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI) et ratifié les Protocoles additionnels au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, a indiqué le Ministre, avant d'inviter tous les États à répondre favorablement aux demandes d'extradition de personnes accusées des crimes commis dans le pays.

Par ailleurs, le Ministre des affaires étrangères de la Tunisie a dit le souci de son pays de répondre aux conséquences humaines et économiques de la crise libyenne. Le Gouvernement provisoire a mis en place une nouvelle stratégie face aux défis liés à cette crise. Le Ministre souligné la nécessité de créer des emplois, de baisser le taux de chômage et de réduire les disparités économiques et sociales au sein de la région. M. El Kefi a remercié le G-8 et les institutions financières internationales et régionales pour le soutien apporté au processus de transition, dans le cadre de la stratégie de relèvement économique de Deauville. Il a ajouté que l'intégration de la Tunisie dans son environnement régional était de la plus grande importance.

Dans ce contexte, il a déclaré que la Tunisie attachait une attention spéciale à ses relations avec les pays frères du Maghreb arabe. C'est pourquoi, il a appelé la communauté internationale et les parties concernées par le conflit au Sahara occidental à reprendre des négociations pour parvenir à une solution politique finale en accord avec la légalité internationale. Il s'est dit convaincu qu'une telle résolution est indispensable à l'intégration du Maghreb. Il a aussi salué la victoire de la révolution libyenne, qui aura, selon lui, un impact positif sur les relations tuniso-libyennes et le processus d'édification de l'Union du Maghreb arabe. Le Ministre a invité la communauté internationale à apporter aux représentants légitimes du peuple libyen le soutien politique nécessaire. Il a mis l'accent sur la nécessité de consolider les échanges commerciaux intra-arabes par le biais du programme du Marché commun arabe (MCA). M. El Kefi a, en outre, soutenu la demande de reconnaissance de la Palestine en tant qu'État Membre de l'ONU et condamné fermement l'embargo illégal imposé par Israël à la bande de Gaza ainsi que l'occupation du Golan syrien. Il a souhaité que la paix et la stabilité soient restaurées en Syrie et au Yémen, pour répondre aux aspirations de leurs peuples respectifs en matière de démocratie, de liberté et de réformes. Avant de conclure, le Ministre a assuré que la Tunisie entendait renforcer sa coopération avec les pays de la Méditerranée, dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée.

M. MARTY M. NATALEGAWA, Ministre des affaires étrangères de l'Indonésie, a exhorté la communauté internationale à transformer les défis auxquels elle fait face en opportunités. Il a ainsi indiqué qu'il devait être fait droit à la demande d'adhésion d'un État palestinien aux Nations Unies, afin de réparer une injustice historique. S'agissant des transformations en cours au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, il a appelé à la cessation immédiate des violences, avant d'apporter son soutien aux efforts du Conseil national de transition libyen pour la promotion d'une transition pacifique et démocratique. Le Ministre a indiqué que l'Indonésie, qui a connu il y a 10 ans une transition vers la démocratie tumultueuse, en cueillait aujourd'hui les fruits et a ajouté que son pays était à l'origine du lancement du Forum pour la démocratie de Bali – seule instance intergouvernementale de coopération sur le développement politique en Asie. Il a tenu ensuite à souligner le rôle crucial que jouent les femmes dans la promotion du développement économique. « Ce n'est pas seulement juste, c'est intelligent », a-t-il poursuivi. Il a indiqué que les pays en développement, qui sont maintenant le moteur de la croissance mondiale, devraient avoir davantage voix au chapitre quant à l'élaboration des mesures pour restaurer la prospérité et la stabilité.

Concernant la nécessaire réforme des Nations Unies, M. Natalegawa a plaidé pour des mécanismes de décision plus transparents et efficaces, une revitalisation de l'Assemblée générale et du Conseil des droits de l'homme, ainsi que pour une meilleure représentativité du Conseil de sécurité. Il a ensuite appelé de ses vœux un partenariat accru entre les Nations Unies et les organisations régionales pour répondre aux grands défis d'aujourd'hui. Il a indiqué, à ce titre, que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) continuait d'œuvrer à la promotion d'une large architecture régionale de paix et de stabilité dans la région Asie-Pacifique, basée sur le principe d'un équilibre dynamique pour la résolution de défis communs. La tenue, en novembre prochain à Bali, du Sommet de l'Asie orientale, avec pour la première fois la participation de la Fédération de Russie et des États-Unis, sera à cet égard une date importante, a-t-il assuré. Le Ministre a conclu en indiquant que l'ANASE continuera d'assumer un rôle central dans le maintien de la stabilité dans la région Asie-Pacifique, afin « de participer activement à la solution des problèmes mondiaux ».

M. JOHN BAIRD, Ministre des affaires étrangères du Canada, a déclaré que la tradition canadienne était de « défendre des positions fondées sur des principes et considérées comme justes, peu importe qu'elles soient ou non populaires, commodes ou opportunes ». Ainsi, le Canada n'a pas fermé les yeux quand le régime de Qadhafi, en violation flagrante des droits de l'homme et de la primauté du droit, a livré la guerre au peuple libyen. Il a traduit ses principes par des gestes concrets, dont un soutien militaire à l'opération « Protecteur unifié » de l'OTAN. Le Canada a refusé d'être accommodant lorsque le régime d'Al-Assad s'est mis à tuer hommes, femmes et enfants syriens, a poursuivi M. Baird. Il a imposé des sanctions strictes contre ce régime et ses partisans. « Toutefois, nous ne serons pas accommodants face aux mesures unilatérales prises par l'Autorité palestinienne », a souligné le Ministre canadien des affaires étrangères. La position de son gouvernement dans ce dossier est claire: « la seule solution pour sortir de l'impasse est une solution négociée par les deux parties elles-mêmes ». Le Canada ne restera pas silencieux et n'acceptera pas que l'État juif soit vilipendé parce qu'il défend son territoire et ses citoyens.

« Il est de notre devoir à tous de faire respecter les droits des victimes, de donner voix à ceux qui sont sans voix » en général, a dit M. Baird, avant d'annoncer la création d'un bureau de la liberté religieuse. Le bureau sera chargé de veiller à ce que la liberté de religion et de conscience soient les objectifs primordiaux de la politique étrangère canadienne. Par ailleurs, le Canada a saisi l'occasion de son mandat à la présidence du G-8 pour consulter les dirigeants de l'Afrique et des Amériques afin d'obtenir leur adhésion à l'Initiative de Muskoka pour la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants de moins de cinq. Depuis toujours, le Canada s'oppose à la dégradation des institutions multilatérales en raison de comportements contraires à leurs valeurs. « Les plus grands ennemis de l'ONU ne sont pas ceux qui réprouvent publiquement son action », a estimé M. Baird. « Ses plus grands ennemis, ce sont ceux qui sapent tranquillement ses principes ou, pire encore, qui restent là à rien faire, à regarder l'Organisation s'enliser graduellement ». Il en est ainsi lorsque la présidence de la Conférence du désarmement a été confiée à un régime impliqué dans le transfert illicite d'armes, de matières et de technologies nucléaires.

Pour Mme AURELIA FRICK, Ministre des affaires étrangères du Liechtenstein, le « printemps arabe », qui peut s'expliquer notamment par le fossé entre les gouvernements et leurs peuples, a également mis à l'épreuve les instruments et concepts développés au sein des Nations Unies pour la prévention de conflits. À cet égard, elle est revenue sur le concept de la responsabilité de protéger les civils. Elle a salué les réactions rapides du Conseil de sécurité qui ont permis de protéger des civils tant en Libye qu'en Côte d'Ivoire, en y autorisant, en dernier ressort, le recours à la force. À ceux qui ont réagi en dénonçant que ces actions avaient pour but ultime de provoquer un changement de régime, la Ministre a répondu en soulignant que les régimes en question avaient une autre alternative. « C'était pourtant eux qui s'en prenaient aux civils, obligeant ainsi la communauté internationale à réagir », a-t-elle noté. Elle sympathise cependant avec ceux qui regrettent qu'il y ait une certaine « sélectivité » dans l'application du concept de la responsabilité de protéger, en citant notamment le cas de la Syrie.

Mme Frick a également salué le fait que l'on vienne à bout de l'impunité, tenant ainsi la promesse de « jamais plus » que la communauté internationale avait faite à la suite des événements tragiques au Rwanda et à Srebrenica. Son gouvernement, a-t-elle dit, apprécie que la situation en Libye, ainsi que celle en Côte d'Ivoire aient été renvoyées devant la Cour pénale internationale par le Conseil de sécurité. Le rôle central que la CPI joue dans ces situations ou dans d'autres témoigne, a estimé Mme Frick, du profond changement de paradigme que le Statut de Rome a entraîné. Désormais,

les auteurs d'actes commis dans ces pays devraient être tenus pour responsable de génocide, de crimes de guerre ou de crimes contre l'humanité, a-t-elle fait remarquer, en invitant la communauté internationale à en faire de même pour le Sri Lanka et la Syrie.

Abordant la question du recours à la médiation pour le règlement pacifique de conflits, la Ministre a partagé l'opinion du Secrétaire général selon laquelle il faut faire de la diplomatie préventive un principe clef des efforts des Nations Unies et de la communauté internationale. Il est incompréhensible que de faibles ressources soient allouées aux efforts de médiation des Nations Unies alors que plus de 7 milliards de dollars assurent le financement annuel des opérations de maintien de la paix. Tout en soulignant le rôle essentiel qu'un médiateur neutre peut jouer, elle a estimé qu'à l'avenir, les médiateurs ne devraient plus mettre fin aux poursuites criminelles ou faire annuler les mandats d'arrêt lancés par la CPI, lorsque le conflit prend fin. Il s'agit autant d'une question de principe que de droit, pour la Ministre. Pour ce qui est du rôle des femmes dans la prévention et le règlement de conflits, la Ministre salue la mise en place d'ONU-Femmes et le rôle du Conseil de sécurité pour promouvoir davantage l'intervention de femmes dans ce domaine. Elle a appelé les Nations Unies à donner l'exemple, en nommant plus de femmes aux postes de médiateur. Elle a également émis l'espoir de voir la politique de tolérance zéro face aux abus sexuels être réellement respectée.

M. SAMUEL SANTOS LÓPEZ, Ministre des affaires étrangères du Nicaragua, a regretté que le système financier international soit encore dans la tourmente du fait des spéculateurs. Il a ajouté que les réponses apportées pour faire face à la crise financière n'ont eu que des effets ponctuels à cause de l'avidité des banquiers, et il a fait remarquer comment la dette intérieure américaine provoque des pertes ressenties par d'autres États sur les marchés financiers internationaux. Le représentant a également déclaré que les manipulations dont a été l'objet la résolution 1973 du Conseil de sécurité sur la Libye ont permis de voir clairement les ambitions qu'ont certaines nations, qui veulent soumettre le monde à leur volonté par tous les moyens. Le Nicaragua, a-t-il relevé, « s'insurge contre l'utilisation de la soi-disant « responsabilité de protéger » dans le but de justifier des interventions contre certains pays, y bombarder des civils et y procéder à des changements de gouvernements libres et souverains ». Poursuivant sur sa lancée, le représentant s'est demandé « où donc se trouvent les apôtres autoproclamés de la protection des populations quand le peuple palestinien demande la reconnaissance d'un État palestinien? ».

Condamnant ce deux poids deux mesures et ce « double jeu » de la communauté internationale, M. Santos López a regretté que les Palestiniens en soient encore à demander une reconnaissance internationale, « alors que le Conseil national de transition libyen a, lui, déjà acquis la reconnaissance internationale avant même d'avoir pu former un gouvernement ». Il a en outre demandé la reconnaissance « aujourd'hui même », de l'État palestinien, en soulignant que le Nicaragua l'avait déjà fait. Il a soutenu ensuite que cette reconnaissance ne dénie pas le droit à l'existence de l'État d'Israël. M. Santos López a également demandé la fin de l'embargo « que les États-Unis imposent à Cuba en violation des résolutions des Nations Unies ». Il a ensuite demandé la libération des cinq Cubains emprisonnés depuis 13 ans aux États-Unis, et qui ne sont coupables que d'avoir alerté leur peuple des activités terroristes préparées contre Cuba.

Évoquant les grandes questions environnementales de l'heure, M. Santos López a estimé que « le développement ne peut sacrifier la vie ». Regrettant la course à l'armement que connaît le monde, il a réaffirmé l'engagement du Nicaragua envers un « désarmement général et complet » et a ajouté que le commerce des armes ne représente que 0,01% des transactions industrielles au niveau mondial, et ne représente donc pas un secteur d'activités important. Concernant la politique intérieure du Nicaragua, le représentant a relevé que l'éducation primaire pour tous est un objectif prioritaire du Gouvernement nicaraguayen. Sur le plan énergétique, le Nicaragua vise, à l'horizon 2017, à faire passer à 90% la proportion des sources d'énergies renouvelables dans sa consommation nationale, tandis que les 10% restants proviendront de l'énergie thermique. M. Santos López a en outre réaffirmé l'engagement du Nicaragua envers l'intégration régionale entre l'Amérique centrale, latine et les Caraïbes. Le Nicaragua est convaincu, a relevé le représentant, qu'un avenir meilleur est possible si le monde se prend une nouvelle direction, s'il se bat pour la justice et la paix, et s'il s'engage pour le développement et la défense du bien commun de l'humanité.

M. BASILE IKOUEBE, Ministre des affaires étrangères et de la coopération de la République du Congo, a rappelé que l'histoire des Nations Unies se confondait avec l'émancipation des peuples et a souhaité, à cet égard, voir l'émergence d'un État palestinien souverain, dans des frontières sûres et

garanties, vivant en paix aux côtés d'Israël. Il a en outre estimé que le rétablissement de la paix et de la sécurité en Libye était une priorité, exhortant les autorités du Conseil national de transition à tenir leurs engagements, notamment en faveur des travailleurs migrants africains, et dénoncé la situation intolérable en Somalie. Concernant la prévention et le règlement des conflits, il a assuré que la médiation s'inscrivait dans la perspective de la culture et de la tradition africaine du dialogue. De nos jours, et plus que jamais, la recherche de la paix par des voies négociées demeure le seul moyen susceptible de garantir une paix durable, a-t-il souligné. Le Conseil de sécurité devrait par conséquent strictement circonscrire les conditions de recours à la force pour éviter toute manipulation ou dérapage, a-t-il ajouté. De même, il a dénoncé « l'instrumentalisation de la justice internationale, devenue une arme politique visant particulièrement l'Afrique ».

Dans le contexte actuel, M. Ikouebe a estimé que la réforme des Nations Unies, sur des principes de démocratie, de justice et d'égalité, était urgente. Il a demandé que cette réforme rétablisse le rôle central de l'Assemblée générale, en tant qu'organe délibérant le plus représentatif, et favorise la participation d'un plus grand nombre de pays en développement au processus de prise de décisions. Souhaitant l'adoption d'un instrument international sur les changements climatiques lors de la Conférence de Rio+20, il a souligné que les pays du bassin forestier du Congo avaient consenti des efforts importants pour un taux de déforestation très bas, « efforts que la communauté internationale devrait appuyer et encourager ». Les pays forestiers en développement attendent désespérément le déblocage des fonds « Fast Start » annoncés à Copenhague, ainsi que la concrétisation des sources financières et du transfert de technologies promis à Cancún, a-t-il déclaré. Avant de conclure, le Ministre congolais des affaires étrangères a rendu hommage à Wangari Maathai, décédée hier. Son engagement pour la reforestation et la restauration de la biodiversité lui a valu la reconnaissance des pays d'Afrique centrale, qui l'avaient désignée Ambassadrice de bonne volonté pour le bassin forestier du Congo, a-t-il rappelé.

M. GEORGES REBELO CHIKOTI, Ministre des relations extérieures de l'Angola, a exprimé son attachement au multilatéralisme comme meilleur moyen de résoudre les conflits complexes et multidimensionnels du monde contemporain. Aussi, les organisations régionales et sous-régionales, comme l'Union africaine, la Communauté de développement de l'Afrique australe, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) ou encore la Commission du golfe de Guinée, ont-elles, a-t-il estimé, un rôle de premier plan à jouer dans ce contexte. Le Ministre a ensuite fait part de la stupéfaction de son gouvernement à l'annonce d'un prochain rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, selon lequel les Forces armées angolaises sont accusées d'avoir pris part à des violations des droits de l'homme en République démocratique du Congo (RDC). Il a tenu à rappeler que l'armée angolaise est intervenue en RDC à la demande du Gouvernement de ce pays, contribuant ainsi à sauver des millions de vies et à poser les bases des négociations ayant conduit à l'installation du Gouvernement de transition et au déploiement d'une opération de maintien de la paix dans le pays. M. Chikoti a donc catégoriquement rejeté ces allégations, dont les motivations sont, selon lui, plus que sujettes à caution.

L'Angola, a-t-il déclaré, appuie la proposition du Président des États-Unis pour que reprennent les pourparlers de paix entre Israël et l'Autorité palestinienne, dans l'espoir d'établir un État palestinien qui coexisterait dans la paix et la sécurité avec Israël. Par ailleurs, le Ministre a estimé qu'il était temps de lever l'embargo injustement imposé à Cuba depuis 50 ans par les États-Unis. Abordant les questions de politique intérieure, il a expliqué que l'Angola entrait désormais dans un cycle caractérisé par l'adoption d'une nouvelle constitution, qui marque la fin de la période de transition et l'avènement d'un État démocratique et de l'état de droit. Les progrès accomplis en Angola, a-t-il tenu à préciser, ne doivent rien à la chance, mais sont le fruit des efforts du Gouvernement angolais et du pragmatisme de ses politiques et de ses engagements à améliorer l'Indice de développement humain (IDH) dans le pays. Après huit ans de paix, l'Angola a réussi à mettre en œuvre des réformes économiques et sociales qui ont permis de revitaliser son économie et de réhabiliter les infrastructures clefs, s'est félicité M. Chikoti. Depuis 2002, a-t-il précisé, plus de deux millions d'enfants ont été scolarisés en premier cycle et le taux de mortalité maternelle et infantile a chuté en 2010 de 1 400 pour 100 000 naissances à 660 pour 100 000 naissances.

M. JOHN SILK, Ministre des affaires étrangères des Îles Marshall, a exhorté les Nations Unies à reconnaître les conséquences des essais nucléaires menés par les États-Unis sur la population des Îles Marshall. Il a déploré que le Secrétaire général n'ait pas saisi l'opportunité de prendre les mesures qui permettraient de mettre un terme à ce chapitre douloureux de l'histoire de son pays. Il a

souhaité que les Nations Unies aient un jour le courage de reconnaître ce qui a été fait et de présenter des excuses aux habitants des Îles Marshall.

M. Silk a ensuite indiqué que les engagements pour le développement durable et la préservation des stocks halieutiques ne pouvaient plus être ignorés par les partenaires régionaux de son pays, y compris par la Commission des pêches du Pacifique occidental et central (CPPOC). Il a appelé en conséquence à la mise en œuvre des mesures protectives établies par les parties à l'Accord de Nauru, afin de protéger les stocks et de ménager la place qui revient aux Îles Marshall en tant qu'acteur économique à part entière de la pêche au thon dans le Pacifique.

Le Ministre a ensuite exhorté la communauté internationale à porter une attention accrue, lors de l'examen de l'agenda de « Rio+20 », au passage à une « économie bleue », afin de s'assurer du développement durable des océans. Il s'est ensuite félicité de la visite du Secrétaire général dans la région du Pacifique, estimant que M. Ban Ki-moon a pu s'assurer en personne de la menace existentielle que les changements climatiques font peser sur les États insulaires de la région. Il a déploré qu'une poignée de pays ait réussi à empêcher la communauté internationale de respecter les objectifs qu'elle s'était fixés dans le domaine du développement durable et qui conditionnent la survie des pays comme les Îles Marshall. Il a indiqué que son pays, de concert avec le Mexique, allait demander aux Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de considérer l'utilisation du droit de vote comme moyen de dernier recours. M. Silk a également souhaité que le Conseil de sécurité reconnaisse les changements climatiques comme une menace à la paix et à la sécurité internationales. « Nous n'avons pas besoin de sympathie. Nous avons besoin de solutions politiques », a-t-il déclaré.

S'agissant de Taiwan, le Ministre des affaires étrangères des Îles Marshall a indiqué que la communauté internationale ne pouvait se permettre d'ignorer les efforts de Taiwan dans la promotion de la paix et de la stabilité, ainsi que dans ceux que fait ce pays pour aider d'autres États à répondre aux effets des changements climatiques, dans la région Asie-Pacifique. Enfin, M. Silk a plaidé en faveur de la mise en place d'un Conseil de sécurité plus inclusif, qui accueillerait en son sein les pays du G-4 comme membres permanents.

M. ANTOINE GAMBI, Ministre des affaires étrangères de la République centrafricaine, a réaffirmé l'attachement de son pays aux principes de la Charte des Nations Unies qui consacre les textes relatifs au règlement pacifique des conflits, au premier rang desquels figurent la médiation et la prévention. Soulignant l'attention toute particulière que son pays accorde à la question des changements climatiques, il a fait remarquer que les forêts tropicales, notamment en République centrafricaine, étaient exposées aux différentes activités nuisibles et destructrices liées à la pression exercée par les problèmes sociaux et aux catastrophes naturelles. Les pays concernés ont reconnu la nécessité de formuler des politiques d'aménagement pour la conservation de la biodiversité dans ces régions, a-t-il dit. La non-prolifération des armes nucléaires ainsi que le désarmement restent une priorité, a poursuivi le Ministre. Il a également estimé que la lutte contre l'impunité et les violations des droits de l'homme était un acquis de la communauté des Nations Unies, et a souhaité qu'elle s'inscrive dans une approche globale, afin de ne pas entraver le processus de résolution politique des crises et des conflits dans le monde. Réaffirmant le soutien de son pays à la position africaine concernant la réforme du Conseil de sécurité, il a assuré que ce dernier sortirait renforcé d'un élargissement qui donnerait une place plus équitable à tous les continents.

M. Gambi a reconnu que beaucoup restait à faire en République centrafricaine pour améliorer la gestion des affaires publiques, aux plans politique, économique et social. Le pays est déterminé à rompre avec l'instabilité et à tourner définitivement la page marquée par les soubresauts politico-militaires, a-t-il assuré, afin de se consacrer à sa reconstruction. Sans la paix et la sécurité, il ne peut y avoir de développement économique profitable à l'ensemble de la population, a-t-il souligné, rappelant qu'une partie de la population centrafricaine continuait de subir l'agression des rebelles de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) de Joseph Kony. La LRA, cruelle et barbare rébellion venant d'un pays non limitrophe, commet des atrocités, des destructions, des pillages et des enrôlements forcés, a-t-il dénoncé, demandant au Soudan du Sud de rejoindre les autres pays affectés par ces agissements contre « un ennemi transfrontalier aux ambitions floues et nuisible à la quiétude indispensable au développement de la sous-région ». À cet égard, il a souligné que le retrait en décembre 2010 de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT) avait laissé un vide en matière de sécurité. Il a enfin salué le soutien des Nations Unies, à travers le Fonds pour la

consolidation de la paix, et lancé un appel à toute la communauté internationale pour qu'elle continue de soutenir le pays. Les dividendes de cet effort profiteront aussi bien à la République centrafricaine, cœur du continent africain, qu'à toute la sous-région, a-t-il assuré.

M. SURUJRATTAN RAMBACHAN, Ministre des affaires étrangères et de la communication de Trinité-et-Tobago, a rappelé que, depuis 1945, en dépit des conflits qui ont souvent failli éroder les gains acquis, l'ONU a connu des succès en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Au moment où se réunit cette Assemblée, a-t-il ensuite souligné, partout dans le monde, les peuples sont en quête de participer directement à la bonne gouvernance de leurs sociétés. Cette quête tient, notamment, au fait que certains dirigeants sont peu démocratiques ou que les peuples aspirant à la démocratie ne se contentent plus de fausses promesses. Les développements actuels au Moyen-Orient et en Afrique du Nord révèlent une dissonance entre les peuples et les régimes qui violent les droits fondamentaux et la démocratie, a-t-il estimé. Politiquement, a soutenu le Ministre, « l'âge du totalitarisme et des dirigeants antidémocratiques est révolu ». Devant cette nouvelle réalité, le monde, a-t-il ajouté, doit dorénavant, et plus que jamais, allouer ses ressources de façon plus équitable, plus éthique, durablement et dans la transparence. M. Rambachan a d'autre part estimé que la promotion de la justice était indispensable au maintien de la paix et de la sécurité dans le monde. Cette reconnaissance du rôle de la justice est d'ailleurs conforme à l'attachement de Trinité-et-Tobago aux travaux de la Cour pénale internationale. « Mon pays, a-t-il ajouté, a toujours défendu l'usage de moyens pacifiques pour résoudre les conflits relatifs aux frontières. À l'appui de son propos, il a rappelé qu'en 1970, Trinité-et-Tobago avait facilité la conclusion du Protocole de Port of Spain, signé entre la Guyane et le Venezuela, valable pendant 12 ans, au sujet de leur conflit frontalier. Le Ministre a poursuivi en appuyant la demande d'admission de la Palestine à l'ONU en tant que État Membre. La Palestine et Israël devraient vivre côte à côte, à l'intérieur de frontières sûres. L'ONU doit continuer à user de son pouvoir et travailler avec les pays de la Ligue des États arabes ainsi qu'avec les autres entités, afin de résoudre ce conflit entre Israéliens et Palestiniens qui dure depuis des décennies et d'instaurer une paix durable dans la région. Avant de conclure, il a appelé à la participation active des femmes dans les processus de prévention et de règlement des conflits.

M. GILBERT SABOYA SUNYÉ, Ministre des affaires étrangères de la Principauté d'Andorre, a déclaré qu'il faudrait veiller à ce que la reprise économique qui suivra la récession n'accroisse pas d'avantage les inégalités existantes. De même que le droit international protège les nations qui, comme la nôtre ne dispose pas de capacité militaire, croissance économique doit prêter une attention toute particulière aux plus vulnérables pour éviter que les conséquences de la récession ne retombent pas systématiquement sur ces derniers, a-t-il dit. Il a indiqué que l'Andorre, depuis sa dimension réduite, sa stabilité séculière et son enclavement au milieu des montagnes, affronte un processus d'ouverture de son économie. « Nous aussi, nous voulons relever le défi de construire un modèle de croissance inclusif, ne laissant personne de côté », a-t-il insisté. « Ce modèle, nous ne pouvons pas le construire en tournant le dos à la communauté internationale », a ajouté le Ministre des affaires étrangères de la Principauté d'Andorre.

Mettant l'accent sur les dangers des changements climatiques pour les pays qui dépendent principalement de leurs ressources naturelles, M. Saboya Sunyé a rappelé qu'une grande partie de l'économie d'Andorre repose sur le tourisme d'hiver et de la montagne. Il a indiqué que son pays soutiendra toutes les démarches relatives à la lutte contre les changements climatiques et a souligné que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques est entrée en vigueur le 31 mai 2011, à Andorre. Saluant l'avènement du « printemps arabe », il a espéré que ces mouvements visant à établir la démocratie puissent se consolider dans le futur. Il a précisé que l'Andorre a, au mois de juillet, exprimé son soutien, afin que le Soudan du Sud puisse devenir le 193^e État Membre de l'ONU, en ajoutant qu'un monde plus démocratique est un monde plus dynamique, mais aussi plus sûr parce que plus juste. Le Ministre a rappelé que la démocratie et le parlementarisme centenaires ne sont pas le fruit de la paix et de la stabilité, mais bien l'inverse, la paix, la sécurité et la stabilité sont le fruit de la démocratie. Il a conclu que sans la démocratie, la paix et la stabilité seraient bien éphémères, aussi bien en Andorre que dans le reste du monde.

Droits de réponse

Le représentant de la République islamique d'Iran a regretté l'utilisation d'une qualification inappropriée concernant les îles évoquées par les Émirats arabes unis devant l'Assemblée générale. « Nous souhaitons poursuivre nos relations amicales avec les Émirats arabes unis, a-t-il dit, mais nous

défendrons notre droit souverain, conformément aux documents échangés en 1971. » La République islamique d'Iran est prête à dissiper tout malentendu avec les autorités compétentes des Émirats arabes unis, a-t-il ajouté. Le seul nom correct pour définir la mer entre l'Iran et la péninsule arabique était le Golfe persique, a-t-il affirmé. Toute autre désignation pour ces eaux est sans fondement et n'a aucune valeur géographique ou politique, a-t-il dit.

Le représentant des Émirats arabes unis a accusé le représentant iranien de tenir « de fausses allégations » à propos de ces îles, Abou Moussa, la Grande Tombe et la Petite Tombe. Il s'agit pour les Émirats d'une cause nationale et nous sommes profondément déçus face aux allégations répétées chaque année par l'Iran dans cette salle, a-t-il dit, assurant que cette position allait à l'encontre de tous les éléments juridiques, géographiques ou politiques existants. Cette souveraineté nationale ne saurait être remise en question et nous espérons que la communauté internationale encouragera l'Iran soit à lancer des négociations bilatérales, soit à saisir la Cour internationale de Justice pour qu'elle rende un avis juridique sur la question, a-t-il conclu.

Le représentant de l'Égypte a, pour sa part, tenu à répondre aux « fausses allégations » faites, selon lui, par le Ministre des affaires étrangères du Canada, en l'invitant à constater que les Musulmans et les Coptes se sont élevés côte à côte lors de cette révolution, et continuent de le faire. Aucun Copte n'a été harcelé depuis la révolution, a-t-il ajouté. Ces allégations erronées viennent du Canada, ce qui ne nous surprend pas puisqu'avec d'autres pays du monde, le Canada se veut le défenseur des droits de l'homme, sans s'appuyer sur des informations complètes et pertinentes, a-t-il dénoncé.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel